

# AULA ORIENTALIS-SUPPLEMENTA

*Šapal tibnim mû illakû*

STUDIES PRESENTED TO JOAQUÍN SANMARTÍN ON THE OCCASION  
OF HIS 65TH BIRTHDAY

G. del Olmo Lete - Lluís Feliu - Adelina Millet Albà



*Šapal tibnim mû illakû*

Studies Presented to Joaquín Sanmartín on the Occasion  
of His 65th Birthday

# AULA ORIENTALIS - SUPPLEMENTA

Director: G. del Olmo Lete

© 2006 by Editorial AUSA  
Apartado de Correos 101  
E-mail: [info@editorialausa.com](mailto:info@editorialausa.com)  
08280 SABADELL (Barcelona - Spain)

ISBN: 84-88810-71-7  
Dep. Legal: B-44.233-2006  
Impreso por: PURESA, S.A.  
c/ Girona 206  
08203 Sabadell

*Šapal tibnim mû illakū*

STUDIES PRESENTED TO JOAQUÍN SANMARTÍN ON THE OCCASION  
OF HIS 65TH BIRTHDAY

Edited by

Gregorio del Olmo Lete – Lluís Feliu – Adelina Millet Albà

EDITORIAL AUSA  
Apdo. 101 - 08280 SABADELL – BARCELONA  
E-mail: [info@editorialausa.com](mailto:info@editorialausa.com)



Joaquín Sanmartín (Zaragoza, 28.10.1941)

## Les utilisations de l'alphabet lors du II<sup>e</sup> millénaire av. J.C. et le développement de l'épigraphie alphabétique : une approche à travers la documentation ougaritique en dehors des tablettes (II)

José Ángel Zamora López\* – CSIC, Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo, Zaragoza

Parmi les multiples mérites du professeur Sanmartín, figure également celui de savoir apprécier l'intérêt et les possibilités des documents souvent considérés comme secondaires, et d'intégrer les apports de ces documents dans des problèmes épigraphiques ou historiques d'une grande importance. Ainsi on espère que cette étude, axée sur une partie marginale de la documentation retrouvée à Ougarit et qui, comme toute la recherche ougaritique, ne se comprendrait pas sans les apports à la spécialité du professeur Sanmartín, soit un modeste hommage à son travail.

*Supports de l'écriture et épigraphie dans la Syrie-Palestine du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.: la pratique d'écrire et ses témoignages*

Dans la première partie de ce travail,<sup>1</sup> nous avons étudié le choix différent des matières et des supports de l'écriture, qui est sous-jacent aux grandes traditions de l'écriture proche-orientales. Nous y voyions comment les supports élaborés spécifiquement pour recevoir une écriture étaient utilisés pour la pratique la plus courante d'écrire, conditionnant, comme on le sait, la matérialité du système graphique utilisé. Nous y voyions comment les supports spécifiques n'étaient pourtant pas les seuls à recevoir des écrits. D'autres, qui n'y étaient pas destinés, le faisaient également. Ces supports, que nous appelions marginaux, pouvaient devenir des récepteurs fréquents, voire obligés, de certaines fonctions particulières de la pratique d'écrire, mais n'étaient pas fabriqués ou élaborés dans ce but, à l'origine. Le caractère et

\*L'auteur est chercheur ("Contratado Ramón y Cajal") du *Consejo Superior de Investigaciones Científicas*, affecté au *Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo* (Saragosse). Il est également membre du Groupe de recherche *Hiberus* (*Gobierno de Aragón*). Ce travail a été développé au sein du projet HUM2005-03452 du *Ministerio de Educación y Ciencia* espagnol.

1. J. Á. Zamora, "Les utilisations de l'alphabet lors du II<sup>e</sup> millénaire av. J.C. et le développement de l'épigraphie alphabétique : une approche à travers la documentation ougaritique en dehors des tablettes (I)", dans *Le royaume d'Ougarit de la Crète à l'Euphrate. Nouveaux axes de recherche. Actes du Congrès International, Sherbrooke 2005 (=ROCE)*, Sherbrooke 2006, s. p.

l'évolution des supports marginaux et spécifiques étaient donc liés au caractère et à l'évolution des usages culturels de l'écriture, évolution qui, au Proche-Orient, se produisit de façon précoce et complexe.

Nous y avons souligné l'importance de cette approche axée sur l'écriture à travers ses supports, étant donné que la majeure partie de la production écrite des anciennes cultures orientales n'est connue que grâce à ce qui, matériellement, a pu être conservé. La superposition des conditions de conservation sur l'usage culturel de supports spécifiques et marginaux définit le rapport entre la pratique écrite ancienne et la documentation qui en est le témoignage, et, par conséquent, les limites de nos possibilités d'étudier la première d'entre elles. Le Proche-Orient donnait un exemple archétypal de croisement de critères : dans la tradition mésopotamienne, la majeure partie de la documentation conservée (tablettes d'argile) est une preuve des utilisations ordinaires de l'écriture sur un support d'écriture spécifique (fragile mais potentiellement conservable); dans la tradition égyptienne, la majeure partie de la documentation conservée correspond, par contre, au développement (abondant mais particulier) d'utilisations de l'écriture sur des supports marginaux à l'origine.

La zone syro-palestinienne était justement exposée, également aux fins de la pratique de l'écriture, à l'influence, double et intense, des deux foyers culturels. Comme il en existe le témoignage direct et indirect, elle connaissait depuis longtemps la tradition qui rayonnait du milieu égyptien, caractérisée par le développement d'écritures de type linéaire sur support spécifique papyrus, et connaissait également, depuis une époque reculée, la tradition mésopotamienne d'écriture cunéiforme sur tablette en argile. Les cercles scribes des cités syro-palestiniennes arrivèrent à manier avec aisance une documentation sur des supports variés, avec différents systèmes et formes d'écriture, et dans plusieurs langues. Il n'est pas étonnant que, dans cette zone, ont ait assisté, de surcroît, au développement, tout le long du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., de systèmes graphiques spécifiques pour écrire d'une meilleure façon des langues locales (sémitiques nord-occidentales) et qui s'accompagneraient, en même temps, de nouveautés conceptuelles (ou l'utilisation nouvelles de possibilités latentes). La plus importante d'entre elles, le développement des premiers systèmes d'écriture alphabétiques.

Les témoignages documentaires du développement d'écritures propres à la zone sont cependant, comme on le sait, rares et hétérogènes: nous possédons quelques exemples du développement de syllabaires pictographiques propres (comme ce qu'on appelle les inscriptions pseudo-hiéroglyphiques de Byblos) et quelques témoignages, pas beaucoup plus nombreux, du développement des premières écritures linéaires alphabétiques (comme ce qu'on appelle les inscriptions protosinaïtiques et protocananéennes) et de leur première schématisation (les témoignages les plus archaïques de l'alphabet linéaire que nous appelons phénicien, ayant très tôt un gros succès). Le caractère de l'écriture de tous ces témoignages (linéaire dans le sens large, avec des signes graphiquement proches des hiéroglyphes égyptiens), le type d'inscriptions et de supports (propres aux pratiques "marginales") et la rareté documentaire même, indiquent tous un développement matériel des écritures locales, que nous pouvons appeler "de type égyptien" et, par conséquent, une production écrite majoritairement perdue.

Mais, comme il est bien connu également, la tradition cunéiforme sur tablette en argile laissa, elle aussi, son empreinte sur le développement des écritures locales, et la tablette en argile fut, à son tour, un support spécifique d'écritures alphabétiques, qui adoptèrent par adaptation une forme cunéiforme. Les plus grandes possibilités de conservation du support se montrent surtout à Ougarit, le seul exemple conservé de l'utilisation à grande échelle de l'écriture alphabétique dans les villes levantines du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Face à l'absence de groupes documentaires similaires dans d'autres agglomérations, Ougarit permet de connaître (dans la mesure où la ville peut être représentative de la zone) les habitudes d'écriture chez les Sémites nord-occidentaux de la fin de l'Âge du Bronze et, par conséquent, les utilisations initiales de l'écriture alphabétique.



Certaines de ces utilisations conduisaient l'écriture hors de son support habituel. Ougarit nous permet de mettre en rapport ces utilisations sur des supports marginaux avec les utilisations sur les supports spécifiques ordinaires, qui étaient, à Ougarit, les tablettes. Dans la pratique, cela équivaut à mettre en rapport la documentation qui, à un certain moment, était le fruit de la pratique normale avec celle, marginale, qui pouvait être exempte de la condition générale de choix du support spécifique (et donc être conservée même là où la documentation courante avait été perdue). En effet, dans d'autres contextes, l'utilisation de l'écriture sur des supports marginaux était juste la source de la documentation strictement épigraphique. En extrapolant les relations appréciables à Ougarit à d'autres domaines de la zone, il est possible de mieux comprendre la portée de la documentation épigraphique alphabétique disponible et d'évaluer, du moins de façon générale, l'étendue et les utilisations de l'écriture alphabétique dans les lieux où la perte documentaire ne nous le permet pas. Nous avons consacré la première partie de ce travail, à l'étude de cette relation.

### *Les supports de l'écriture à Ougarit et l'écriture alphabétique dans le Levant*

L'étude pondérée du volume des textes cunéiformes alphabétiques trouvés à Ougarit et leur distribution typologique permettait de donner un soutien documentaire plus clair à certaines conclusions. Après avoir considéré les véritables rapports entre la documentation conservée et la pratique écrite (conditionnées par l'effet différent des processus subis par la documentation depuis qu'elle fut générée jusqu'à ce qu'elle fut récupérée et étudiée), il était évident que la majeure partie de ces types de documents correspondaient à une pratique de l'écriture régulière sur des supports courants, ceux qui étaient spécifiques pour l'écriture utilisée. Son caractère montrait, en outre, que cette documentation sur support spécifique était exclusivement le résultat de l'activité des sphères scribales. Les documents sur supports marginaux constituaient une partie extrêmement réduite du nombre total des documents et un pourcentage pratiquement inappréciable du volume des textes. Seule une proportion très faible de la documentation correspondait, à Ougarit, à des utilisations de l'écriture en dehors de son support spécifique.

En extrapolant ce panorama à la situation hypothétique du reste des villes syro-palestiniennes, il était possible d'en évaluer sur de meilleures bases aussi bien la situation documentaire que l'hypothétique activité écrite non documentée. D'un côté, le manque d'épigraphie alphabétique conservée dans la zone avant le I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. n'était pas surprenant (car, dans son essence, il correspondait aux témoignages ougaritiques marginaux, rares eux aussi, mais avec des limitations ajoutées de découverte et d'étude). D'un autre côté, le parallèle ougaritique, joint aux témoignages épigraphiques linéaires conservés et à la reconstruction plus acceptable du développement général des écritures locales, sur la côte levantine orientale, permettait d'envisager une grande activité écrite sur des supports spécifiques. Le caractère périssable de ces supports (confirmé par différents témoignages extérieurs et compréhensible à la lumière des relations de la région avec la sphère égyptienne) expliquait la perte totale de témoignages de la pratique écrite courante, aussi bien en ce moment que plus tard, lorsque l'utilisation de l'alphabet linéaire que nous nommons phénicien s'étendit avec succès. Il fallait également accepter que l'épigraphie alphabétique du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., liée aux mêmes problèmes documentaires cités, fournirait un plus grand nombre de témoignages, non seulement grâce à la simple extension et multiplication de l'activité écrite, mais grâce, notamment, au développement de nouvelles utilisations de l'écriture, qui pourraient la rendre plus habituelle sur des supports initialement marginaux. Les témoignages ougaritiques vont nous permettre, à présent, d'étudier ces développements à leur origine.

*Les origines des inscriptions alphabétiques : les témoignages d'Ougarit*

D'une manière générale, nous pouvons donc dire que dans l'Ougarit de la fin de l'Âge du Bronze, seule une partie minimale de ce qui était écrit moyennant l'alphabet passait à un support marginal, en dépit de la connaissance plus que suffisante, dans la zone, des traditions égyptiennes et mésopotamiennes à ce sujet. La nouvelle écriture locale connut un succès évident dans la pratique scribale courante, mais son extension à un autre type d'usages est perçue comme étant limitée. L'habitude d'incorporer l'écriture alphabétique, de façon occasionnelle ou régulière, dans des objets ou des structures, existe déjà (comme il ne pouvait pas en être autrement dans un lieu et à un moment de si grande activité écrite), mais pourtant, elle s'est à peine développée. Une évaluation qualitative du matériel nous permettra d'apprécier quels étaient, à Ougarit, ces développements primitifs, cette première extension de l'écriture alphabétique en dehors de ses supports spécifiques, et leurs implications.

Dans la première partie du travail, nous définissons le cadre documentaire faisant l'objet de cette étude.<sup>2</sup> Une fois séparés les documents dont le support est la tablette (le support spécifique habituel) et les documents qui utilisent l'argile dans le contexte scribal,<sup>3</sup> nous fixerons notre attention sur les documents ougaritiques restants. Comme nous le constatons, avec les critères établis, le groupe à étudier comprend moins d'une centaine de documents (même en considérant les inédits dont on a pu lire quelque information<sup>4</sup>). En réalité, le plus grand nombre correspond à un même type de pièces –objets en ivoire, comme nous le verrons-, qui sont, de surcroît, les plus fragmentaires, ce qui fait que le nombre précédent est trompeusement élevé. Le petit ensemble documentaire résultant est varié (en réduisant, par conséquent, le nombre de témoignage d'une même pratique), mais pas excessivement (ne témoignant donc pas d'une grande variété de pratiques diverses).<sup>5</sup>

Tous les textes se trouvent sur des matériaux conservables, des supports durs ou durcis, sur lesquels ils acquièrent la catégorie d'épigraphes stricts. Une utilisation du cunéiforme alphabétique sur d'autres supports marginaux non conservables n'est pas à écarter, bien que, pour des raisons évidentes, il n'en

2. Pour les estimations quantitatives et la variété documentaire alphabétique, à Ougarit, nous prenions alors comme point de départ *CAT* (= *KTU 2* = M Dietrich – O. Loretz – J. Sanmartín, *Cuneiform Alfabetic Texts from Ugarit, Ras Ibn Hani and Other Places*, Münster 1995), en considérant ses critères d'édition et en comparant les résultats à ceux qui étaient extraits du *Ugaritic Data Bank (UDB)*, cf. par. ex. l'édition récente sur papier J. L. Cunchillos – J. P. Vita – J. Á. Zamora, *The Texts of the Ugaritic Data-Bank*, Piscataway 2003). Nous suivons ici l'argumentation du travail précédent, par conséquent avec la même collection *CAT* pour base.

3. Il s'agit de ce qu'on appelle les "étiquettes" et *bullae*, dont le rôle dans des contextes d'utilisation de supports périssables pose, comme nous le voyions, des problèmes spécifiques (cf. Zamora, *ROCE*, s. l.) et que nous étudierons en détail dans un autre travail (cf. en attendant J. Á. Zamora, "Uso documental y funcionamiento administrativo en Ugarit: La 'Casa de las grandes vasijas'", dans *Fs. P. Matthiae (Isimu VII)*, Madrid 2006). Elles peuvent être considérées, comme nous le voyions également, comme une partie de la documentation habituelle. Une exception inverse pourrait être faite, en revanche, avec les modèles inscrits de foies et de poumons en argile (car, bien qu'utilisant le matériau d'écriture habituel, pourraient être considérés un support particulier). Ils sont, pourtant, un support typique de la tradition cunéiforme ; nous devons les considérer par rapport aux ivoires inscrits ougaritiques. Semblable, bien que plus spécial, c'est le cas de *KTU 7.60* (un clou d'argile, également un support devenu spécifique de certaines pratiques au sein du cunéiforme syllabique, mais avec beaucoup de problèmes d'interprétation à Ougarit), que nous prendrons en considération brièvement par rapport à *KTU 1.77* (étant les deux documents à alphabet court), cf. *infra*.

4. Comme nous le remarquons dans la première partie du travail, les inédits, par leur condition même de documents dont on ne dispose pas d'information officielle, ou dont celle-ci est incomplète, quoique pris en considération, ne sont pas directement étudiés ici.

5. Comme nous le verrons, les documents peuvent être divisés matériellement en six ou sept groupes (ou moins du point de vue fonctionnel). Malgré tout, certaines catégories sont extrêmement peu représentées, rareté soulignée par le contraste avec leurs possibilités potentielles de survivance et l'accumulation dans le registre. Au sujet des questions quantitatives et leurs problèmes, cf. Zamora, *ROCE*, s. l. Cf. aussi *infra*.

existe aucune trace ni, en conséquence, il n'existe pas de continuité de ces témoignages dans l'épigraphie alphabétique.<sup>6</sup> Avant d'en étudier la fonction avec une plus grande rigueur, les objets ougaritiques inscrits avec l'alphabet cunéiforme peuvent être classés, grâce à leur typologie et leur matière, dans les catégories suivantes : matrices de sceaux (en pierres dures), restes d'objets en ivoire (ou en os), poids (en pierres dures), outils et ustensiles (en métal et en pierre), récipients (en céramique) et stèles (en pierre). Étudions-les selon ce critère matériel à travers ces groupes.

### *Matrices de sceaux*

Un petit groupe (moins d'une dizaine) des documents inscrits à Ougarit avec l'alphabet cunéiforme en dehors de la habituelle tablette sont des sceaux.<sup>7</sup> Pour la plupart, il s'agit de cylindres-sceaux (c'est à dire, des sceaux de tradition mésopotamienne, mais très tôt répandus dans la zone syrienne et très courants dans la région, en ce moment également), quoiqu'on a également documenté des sceaux-tampons avec épigraphe alphabétique (cf. KTU 6.69=RS 7.088<sup>8</sup>), sceaux caractéristiques dans toute la région, au cours du millénaire suivant.<sup>9</sup>

6. Pour d'autres considérations à ce sujet et pour une estimation de la représentativité du matériau, cf. encore Zamora, *ROCE*, s. l.

7. KTU 6.5=RS 1.[050]; KTU 6.15=RS 6.223; KTU 6.17=RS 14.023; KTU 6.63=RS 29.112 (*CAT*, p. 510, l. 2: "r with seven wedges"); KTU 6.66=RS 17.025; KTU 6.69=RS 7.088 (P. Bordreuil – D. Pardee, *Ras Shamra-Ougarit V. La Trouvaille Épigraphique d'Ougarit I: Concordance (RSO 5 = TEO 1)*, Paris 1989, p. 43: "cachet carré, à trou longitudinal"); KTU 6.72=RS 6.127; KTU 6.73=RS 4.409 (*CAT*, p. 512: "It is very doubtful whether the impressions in ln. 1-2 are to be regarded as cuneiform signs"); KTU 6.74(=9.6)=RS 8.005. Cf. *TEO 1*, p. 20, 41-43, 80, 125, 336; W. H. van Soldt, *Studies in the Akkadian of Ugarit. Dating and Grammar (AOAT 40 = SAU)*, Kevelaer / Neukirchen / Vluyn 1991, p. 225, 533, 543, 545, 560, 577, 660. (Cf. aussi Ch. Virolleaud, "Les inscriptions cunéiformes de Ras-Shamra", *Syria* 10 (1929), p. 308, no. 1; "Les nouvelles tablettes de Ras Shamra (1948-1949)", *Syria* 28 (1951), p. 163, no. 1, I; *Textes en cunéiformes alphabétiques des archives est, ouest et centrales (= PRU 2)*, Paris 1957, p. 197, no. 182). Cf. P. Bordreuil, "Charges et fonctions en Syrie-Palestine d'après quelques sceaux ouest-sémitiques du second et du premier millénaire", *CRAI* 1986, pp. 291-298, fig. 1; P. Amiet, *Ras Shamra-Ougarit IX. Corpus des cylindres-sceaux de Ras Shamra-Ugarit II (= RSO 9)*, Paris 1992, pp. 70-71, 77-78, 85, 159, 162-163, 169-170, 172, 174, 185-186, figs. 27, 34, 67-68, 72, 74, 81, 87, nos. 143, 183, 373, 375, 403, 412, 449, 450; P. Bordreuil - D. Pardee, "Le sceau en cunéiformes alphabétiques RS 7.088 (= AO 18.576)", dans P. Bordreuil – E. Gubel, "Bulletin d'antiquités archéologiques du Levant inédites ou méconnues, IV" (= *BAALIM IV*), *Syria* 64 (1987), pp. 309-310; P. Amiet – P. Bordreuil, "Sceaux cylindres de Rash Shamra et de Minet el Beida portant une inscription cunéiforme alphabétique", dans P. Bordreuil – E. Gubel (éd.), "Bulletin d'antiquités archéologiques du Levant inédites ou méconnues, VI" (= *BAALIM VI*), *Syria* 67 (1990), pp. 483-486, figs. 1-6. Il faut se rappeler que les empreintes de sceaux alphabétiques (telles que KTU 6.23 = 6.75 ou 6.65) se trouvent sur des matériaux spécifiques d'écriture et ne sont donc pas pris en considération ici, sauf dans un but interprétatif. Il faut également se rappeler l'existence de sceaux alphabétiques inédits pour *CAT* mais maintenant publiés, cf. RS 25.188 (*TEO I*, p. 381), dans *CAT* no. 9.431 ("stamp seal"), qui correspond à celui cité par Bordreuil, *CRAI* 1986, n. 5 : cachet inédit, *qlq* (c'est-à-dire, *dlq*); cf. maintenant A.-S. Dalix, "Dlq et le sphinx: le cachet RS 25.188", *UF* 34 (2002), pp. 45-52; "Cachet inscrit au nom de Dlq et représentant un sphinx", dans G. Galliano – Y. Calvet (dir.), *Le Royaume d'Ougarit. Aux origines de l'alphabet* (Catalogue de l'exposition, Lyon 2004-2005) (= *Cat. Lyon*), Paris / Lyon 2004, p. 214 (no. 226).

8. Au sujet de ce document, cf. Bordreuil - Pardee, *BAALIM IV*, *Syria* 64 (1987), pp. 309-310. Cf. *infra* également les empreintes de la bague-sceaux ellipsoïdale du roi Ammishtamru.

9. Au sujet des sceaux du Levant, en général, cf. par. ex. les synthèses de P. Amiet, "Sceaux dans l'ancien Orient" et P. Bordreuil, "Sceaux inscrits des pays du Levant", toutes les deux dans *SDB* 12 (1996), col. 66-86 et col. 86-211 respectivement, avec bibliographie. Au sujet d'un type particulier d'extension du sceau-tampon dans la zone méditerranéenne punique, cf. J. Á. Zamora, "Un bollo punico da Puig de la Nau de Benicarló (Castellón) e la questione della stampigliatura anforica nell'occidente mediterraneo", *SEL* 22 (2005), pp. 53-71, également avec bibliographie.

Les sceaux sont très nombreux à Ougarit (près de 750 cylindres-sceaux apparaissent dans les catalogues) et ils ont été très étudiés.<sup>10</sup> Certains sont même antérieurs au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., époque où ils se multiplient, montrant les influences variées de la zone. Dans la période finale du royaume, ils semblent, de fait, se diversifier et se répandre (avec une perte appréciable de qualité technique). Ils semblent “se populariser”, étant dès lors plus bijou que sceau. En contradiction, seulement apparente, avec cette moindre valorisation de son utilité pratique, c’est à ce moment-là que se situe l’apparition des rares sceaux conservés ayant une inscription alphabétique.<sup>11</sup> Il faut probablement différencier ici des phénomènes de base distincts. D’une part, la “popularisation” des sceaux semble avoir pour cadre les changements socio-économiques de la période finale d’Ougarit (car ce n’est pas en vain que les sceaux sont, outre des instruments de contrôle économique, des items de prestige, dont la fonction multiple dut être très appréciée). De l’autre, l’extension de l’alphabet à l’épigraphie sigillaire (étant donné le double caractère des sceaux à peine mentionné) semble montrer la consolidation définitive de l’alphabet en tant qu’instrument de classe à l’échelle locale (en raison probablement de son utilisation administrative courante). Il faut signaler que quelques-uns de ces sceaux appartiennent au rang le plus élevé de sanction sigillaire. Non seulement ils montrent des personnages ayant une position élevée : par une empreinte (cf. KTU 6.23, 6.75) nous savons que le roi d’Ougarit lui-même fit usage d’un sceau ayant une inscription cunéiforme alphabétique: *mišmn ‘mydtmr mlk ugrt*.<sup>12</sup> L’écriture alphabétique, qui était devenue courante dans le domaine administratif interne, entre également ainsi dans le domaine le plus élevé de garantie et de représentation, signe de son acceptation pour de telles fins et, par conséquent, de son prestige dans ces lieux. Il n’est donc pas étonnant que différents personnages du royaume ougaritique aient commandé aussi leurs sceaux avec une inscription alphabétique.

10. C. F.-A. Schaeffer-Forrer a publié le *Corpus des cylindres-sceaux de Ras Shamra-Ugarit et d’Enkomi-Alasia I*, Paris 1983, auquel a fait suite le travail de P. Amiet, *Corpus des cylindres-sceaux de Ras Shamra-Ugarit II (=RSO 9, cf. supra)*, catalogue de référence. Amiet a présenté également une petite synthèse, “Les sceaux-cylindres de Ras Shamra au II<sup>e</sup> millénaire”, dans M. Yon – M. Szynger – P. Bordreuil (eds.), *Ras Shamra-Ougarit XI. Le pays d’Ougarit autour de 1200 av. J.-C. Histoire et archéologie (Actes du Colloque International, Paris, 28 Juin – 1er Juillet 1993) (= RSO 11)*, Paris 1995, pp. 239-244. Les sceaux ayant des épigraphes alphabétiques ont été étudiés par P. Amiet – P. Bordreuil, *BAALIM VI, Syria 67* (1990), pp. 483-486. On trouvera dans tous de nombreuses références à la bibliographie précédente. Au sujet de l’épigraphie sigillaire alphabétique à Ougarit et de ses implications, cf. par. ex. l’article postérieur de J. Sanmartín, “Zur Schreibpraxis der ugaritischen Siegel-schneider: die Siegellegende KTU 6.66”, *UF 27* (1995), pp. 455-465. Cf. également références dans notes précédentes.

11. Cf. les opinions d’Amiet, *RSO 11*, p. 240 et *BAALIM VI, Syria 67* (1990), pp. 483ss. (p. 483: “[Les sceaux cylindres de Ras Shamra et de Minet el Beida portant une inscription cunéiforme alphabétique] appartiennent en forte proportion à la série en ‘faïence’ dite *mitanienne commune*, répandue dans tout l’Orient. Beaucoup plus représentatifs de la civilisation d’Ougarit, les cylindres en pierres diverses : essentiellement des stéatites ou chlorites, illustrent dans leur grande diversité stylistique une profonde décadence, par rapport à la production en hématite inaugurée au Bronze moyen”. Au sujet de la chronologie des sceaux comportant une inscription alphabétique, il y a des discussions : Schaeffer les datait surtout, en raison de considérations stratigraphiques, entre 1450 et 1350 av. J.-C. (avec même des exemplaires entre 1550 et 1450); mais cf. les réserves d’Amiet (par ex., dans le même lieu à peine cité), qui suggère une appartenance majoritaire à la période finale du royaume, milieu du XIV<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> av. J.-C.).

12. Il s’agit vraisemblablement de Ammishtamru II (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Cf. P. Bordreuil – D. Pardee, “Le sceau nominal de ‘Amīyīqtamrou roi d’Ougarit”, *Syria 61* (1984), pp. 11-14; P. Bordreuil – J. Lagarce – E. Lagarce – A. Bounni – N. Saliby, “Les découvertes archéologiques et épigraphiques de Ras Ibn Hani (Syrie) en 1983, un lot d’archives administratives”, *CRAI 1984*, pp. 433ss.; Bordreuil, *CRAI 1986*, pp. 292ss. Cf. *TEO*, p. 112, van Soldt, *SAU*, p. 573. Cf. aussi C. F.-A. Schaeffer, “Recueil des sceaux et cylindres hitites imprimés sur les tablettes des Archives Sud du palais de Ras Shamra suivi de considérations sur les pratiques sigillographiques des rois d’Ougarit”, dans C. F.-A. Schaeffer (éd.), *Ugaritica III (=Ug 3)*, Paris 1956, pp. 77ss., esp. p. 81, fig. 103; J. Nougayrol, *Textes accadiens et hourrites des archives est, ouest et centrales (= PRU 3)*, p. 44, n. 2, pl. LXXXVIII A. Le sceau royal, comme le reste des sceaux ougaritiques, a laissé des empreintes avec le texte en négatif. Cf. *infra*.

La qualité des gravures varie, étant parfois évident que l'auteur du texte suivait des conventions propres aux scribes (y compris en optant pour ce qui semble être des notations archaïsantes ou, du moins, "cultes", comme dans le cas du sceau royal). Dans certains cas, il semble même que le graveur de l'inscription était une personne différente de l'auteur du sceau et donc, quelqu'un qui était probablement spécialisé dans une telle tâche. D'autres fois, quelques raretés des textes font penser que le graveur, bien qu'ayant copié des inscriptions orthodoxes, ne devait pas maîtriser l'écriture. Le résultat en est que les textes des sceaux ne sont pas toujours facilement lisibles ou interprétables.<sup>13</sup> Les plus clairs sont, pour la plupart, très élémentaires, répondant à la mention directe d'un anthroponyme. Les rares minimement plus complexes s'ouvrent avec la mention du propre objet inscrit ("sceau", *mašmn* / *mišmn* / *mšmn*), suivi du nom de celui qui dut être son propriétaire (dans un cas exceptionnel, avec une longue titulature ajoutée).<sup>14</sup> Comme nous le reverrons, il s'agit d'une forme élémentaire d'épigraphie se trouvant à la base des développements alphabétiques ultérieurs. D'autre part, une caractéristique des sceaux alphabétiques ougaritiques montre, dans tous les cas, leur nouveauté et l'utilisation pratique limitée de leur contenu textuel : dans toutes les inscriptions sigillaires en cunéiformes alphabétiques d'Ougarit, l'inscription se lit sur le sceau et non pas sur l'empreinte. L'alphabet fut utilisé suivant la norme par l'artisan ou le spécialiste qui l'aida (où qui a pu même graver directement le texte),<sup>15</sup> et put être lu par son propriétaire ou son commettant. Mais l'extension de son empreinte aurait donné lieu à des textes inversés, qui n'étaient pas certainement impossibles à lire, mais qui semblent indiquer plutôt que leur contenu textuel n'était jamais destiné à être lu au cours de travaux de contrôle ou d'identification. Le fait que certains sceaux présentent aussi des inscriptions peu informatives (sur KTU 6.69, on lit simplement *mšmn*, "sceau", sans anthroponyme ou charge ajoutée) aboutit à cette idée. De fait, en raison de la facture elle-même de l'épigraphie, on est arrivé à proposer que la plupart d'entre eux ne furent jamais utilisés comme sceaux.<sup>16</sup>

L'incorporation ancienne de l'écriture cunéiforme syllabique dans les sceaux (bien connue également à Ougarit), ainsi que l'abondance de scarabées et de sceaux ayant une écriture hiéroglyphique (égyptienne, mais aussi hittite, par exemple) dans toute la région, facilita le fait que la nouvelle écriture suive les pas de ses devancières. L'extinction de l'alphabet cunéiforme ne mettra pas fin non plus à l'épigraphie sigillaire alphabétique.<sup>17</sup> Bien au contraire, l'alphabet linéaire devenant le système graphique de référence dans la région, n'aura plus de barrières. Le développement postérieur de cette coutume épigraphique alphabétique semble être fort, si l'on s'en tient aux témoignages sigillaires que nous possédons pour le premier

13. Cf. de nouveau le travail cité de Amiet et Bordreuil (*BAALIM VI, Syria 67* (1990), pp. 483-486) ou les lectures de *CAT*, pp. 500ss. et, en général, la bibliographie citée dans des notes antérieures.

14. Au sceau royal cité, origine des empreintes KTU 6.23 et 6.75 (*mišmn ṣmydtmr mlk ugrt*), il faut joindre KTU 6.17 (*mašmn ytn*) et, surtout, l'exceptionnel, en raison de l'étendue de son texte, KTU 6.66 (*mšmn il-rb nkšy mru mlki d šknm atr bt w dlt bt*, cf. Bordreuil, *CRAI* 1986, p. 293; *CAT*, p. 511, lisait l'anthroponyme *ilkmh*, avec la *k* "between *l* and *m* inserted later"). Au sujet de KTU 6.17, cf. *infra*. Au sujet du mot "sceau", de ses variantes et de l'étymologie (qui a amené à proposer également la traduction de "sceau nominal"), cf. le travail cité de Bordreuil – Pardee, *Syria 61* (1984), pp. 12-13; cf. G. Del Olmo – J. Sanmartín, *A Dictionary of the Ugaritic Language in the Alphabetic Tradition (=DUL)*, Leiden – Boston 2004, p. 515, avec références (cf. déjà Sanmartín, *UF 27* (1995), p. 458).

15. En raison de la facture du sceau et de son inscription, Amiet et Bordreuil (*BAALIM VI, Syria 67* (1990), pp. 483-486) considéraient, en fait, que l'inscription de l'un des sceaux avait "visiblement été rajoutée après coup" (pp. 485-486), alors que sur un autre "l'inscription proprement dite" avait "été gravée par un scribe" (pp. 483-484).

16. C'est l'avis de Amiet (*BAALIM VI, Syria 67* (1990), p. 483).

17. Pour P. Bordreuil (*CRAI* 1986, p. 291) on peut parler directement de "continuité de l'épigraphie sigillaire depuis Ougarit jusqu'à la période perse". Au sujet des sceaux sémitiques nord-occidentaux portant une inscription, voir la bibliographie citée ci-dessus.

millénaire dans les différentes régions syro-palestiniennes (surtout méridionales).<sup>18</sup> Que supposent donc les documents ougaritiques, les plus anciens témoignages de l'épigraphie alphabétique sigillaire par rapport au développement postérieur de ces utilisations épigraphiques ?

Le développement de l'épigraphie alphabétique sigillaire doit être liée nécessairement à l'extension de l'utilisation des sceaux eux-mêmes et à l'extension de l'habitude d'y intégrer l'épigraphe. Comme nous le disions, le premier de ces processus pourrait déjà être constaté à Ougarit et il doit être expliqué surtout dans une approche socio-économique. En effet, une extension ultérieure dans l'utilisation des sceaux, aussi bien symbolique que pratique, cadre bien dans les changements ayant eu lieu dans tout le Levant après la chute des systèmes palatiaux du Bronze Final. Il est possible que cette extension fonctionnelle ait déjà commencé à Ougarit, quoique de façon limitée, reflétant des changements possibles dans le fonctionnement économique de ces systèmes palatiaux et dans leur base sociale. Par contre, en dépit des points évidents de continuité entre les témoignages ougaritiques et les postérieurs, sa véritable portée sur le niveau épigraphique n'est pas claire<sup>19</sup> et il est encore moins clair qu'on puisse déjà parler avec ces bases d'une extension de l'habitude épigraphique comme reflet d'un accroissement de la sphère d'utilisation de l'alphabet. Lors de la période finale ougaritique, en dépit de l'extension possible de l'utilisation des sceaux, il ne semble pas que l'utilisation pratique de l'écriture sur les matrices et le décodage de leurs messages (très probablement presque jamais vraiment étendus sous forme d'empreintes) impliquent une extension réelle de la connaissance de l'alphabet en dehors des cercles administratifs et courtisans. Les exemples inscrits sont très rares et renvoient aux contextes habituels, sans que non plus la facture ou le

18. Au sujet du nombre de sceaux, cf. par. ex. les considérations de Bordreuil (il y a 20 ans) dans son article cité *CRAI* 1986, p. 307 ("un millier de ces sceaux ont été recensés... total encore très modeste si l'on considère [l'extension spatiale et chronologique, mais] ... il est non moins vrai que les découvertes se multiplient"). Au sujet de l'importance réelle du volume de la documentation épigraphique alphabétique sur les sceaux, il convient d'apporter quelques nuances. Les caractéristiques spéciales des sceaux n'affectent pas seulement leur conservation, mais aussi leur connaissance et leur entrée dans la bibliographie académique. Il s'agit, d'une part, d'objets d'une grande dureté, qui survivent donc aisément dans le temps. Les matrices, pour qu'elles puissent marquer de leur empreinte les matériaux mous, doivent être dures, d'où une fabrication de ces matrices majoritairement en pierre (secondairement en métal). Pour pouvoir définir correctement le motif du sceau (et son inscription éventuelle), la pierre devait être, de surcroît, de bonne qualité. Cela n'empêchait pas que certains sceaux, ayant des fonctions moins élevées, aient pu être exécutés en pierre de plus mauvaise qualité, voire en bois (comme on en a le témoignage dans des périodes plus tardives, par ex., dans le monde des estampilles amphoriques, cf. Zamora, *SEL* 22 (2005), pp. 53-71, avec références), mais les empreintes les plus courantes conservées démontrent que les sceaux en pierres dures étaient archétypiques. Leur nature fait que leur destruction complète ne soit ni facile ni ait de sens pratique (à différence, par ex., des objets métalliques, qui, comme nous le disions, peuvent être fondus), d'où le fait qu'ils peuvent demeurer longtemps en usage et qu'ils survivent à cet usage et au temps qui passe, une fois amortis. Leur présence dans le registre archéologique est, en soi, plus grande que celle d'autres objets inscrits et constitue, sans doute, la plus importante parmi les objets de valeur. Cette valeur en a fait, de plus, l'objet d'une circulation abondante sur les marchés d'antiquités, ce qui a déclenché, pour cela, leurs découvertes (ils passent peu souvent inaperçus, même aux profanes, et constituent l'objectif habituel des fouilleurs clandestins) et leurs falsifications. La plus grande valeur et l'intérêt pour les cachets ont multiplié le problème et les sceaux levantins comportant une épigraphie alphabétique ont inondé la bibliographie. Ils ont attiré, de plus, l'intérêt combiné de nombreux spécialistes en diverses matières (s'agissant à la fois d'un bijou, d'un support iconographique de premier ordre, d'un témoignage épigraphique et linguistique et, en définitive, d'un objet d'un grand intérêt historique), c'est pourquoi ils ont une importance bibliographique et catalographique qui n'est peut-être pas représentative. Cf. sur tout cela, la bibliographie citée dans les notes 9 et ss.; cf. aussi Zamora, *ROCE*, s. l.

19. Certains des traits communs entre les sceaux ougaritiques et les sceaux postérieurs, dans le cadre de la simplicité générale de ce type d'épigraphes, sont, bien sûr, le fruit de la continuité fonctionnelle, aussi bien pratique que symbolique ; et le contenu textuel –jamais trop complexe, centré sur la présence identificatrice ou garante d'un anthroponyme– peut également être étudié en signalant les différences existantes entre les différents témoignages. En tout cas, l'absence de rupture dans la tradition sigillaire est indéniable et, en outre, certains éléments caractéristiques des épigraphes sigillaires ougaritiques (comme la mention initiale de l'objet inscrit lui-même, que nous reverrons plus loin) les rattachent également à d'autres épigraphes ougaritiques et à l'épigraphie alphabétique linéaire en général, cf. *infra*.

type d'écriture, même si elle laisse apparaître certaines particularités, puissent être pris comme des exemples clairs d'utilisations de l'alphabet ouvertement étrangères au "canon" officiel.<sup>20</sup> Même une éventuelle extension du maniement de sceaux inscrits n'impliquerait pas que les nouveaux commettants ou utilisateurs des pièces aient à se montrer compétents dans le maniement de l'écriture alphabétique,<sup>21</sup> ni qu'il ait existé d'amples milieux non officiels où celle-ci ait été maniée et comprise.

Cette explication conjoncturelle du phénomène ougaritique explique peut-être la rareté contemporaine d'épigraphie sigillaire dans le Levant, moyennant l'utilisation d'alphabets linéaires.<sup>22</sup> Les différentes traditions et influences dans la facture et l'utilisation des sceaux dans d'autres zones de la région, ainsi que des particularités possibles dans l'utilisation sociale du nouvel instrument dans chaque lieu, purent limiter le saut des alphabets linéaires primitifs aux sceaux du Bronze Final. Toutefois, il faut se demander si le processus ougaritique, spécial, tardif et limité, n'eut pas de parallèles qui ne sont pas encore connus ou identifiés dans d'autres zones levantines. De toute manière, que l'alphabet linéaire finisse par être abondamment utilisé sur les sceaux phéniciens, araméens et palestiniens, fut une simple question de temps.

En définitive, si l'épigraphie alphabétique sigillaire va être un type de documentation caractéristique postérieurement, il faut signaler la présence à Ougarit de ses exemples les plus précoces, en raison de la poursuite probable dans la nouvelle écriture (étant donné son utilisation administrative réussie et son prestige croissant) de pratiques consistant à insérer des textes sur les sceaux, pratiques bien connues dans la région. Il s'agit donc d'un usage culturel de l'écriture déjà connu et intégré, qui n'est pas né des possibilités implicites à la facilité d'apprentissage et de maniement de la nouvelle écriture, ni le reflet, non plus, des changements drastiques sous-jacents. L'utilisation s'explique bien dans son contexte, aussi bien idéologique que socio-économique, dans lequel elle pourrait indiquer des changements, mais où cela n'implique pas de ruptures. Les témoignages ougaritiques, en outre rares, n'impliquent pas la connaissance de l'écriture alphabétique de la part d'un plus grand nombre d'individus ni ne reflètent forcément son utilisation dans des ambiances différentes des ambiances officielles. En revanche, elle montre la consolidation de l'utilisation pratique de l'alphabet dans la région et son acceptation dans la sphère représentative et symbolique.

### *Ivoires*

Le groupe le plus nombreux de documents alphabétiques hors de leur support spécifique est constitué par les ivoires. Dans CAT, on recueille une trentaine de fragments inscrits sur cette matière (KTU 6.30-6.60),<sup>23</sup> rencontrés auprès d'autant de fragments anépigraphiques par Schaeffer, en 1955, dans une zone

20. Cf. en tout cas, le travail cité de Sanmartín, *UF 27* (1995), p. 455-465.

21. De fait, il a été proposé d'accepter des utilisations continues des sceaux au sein d'une même famille (passant de génération en génération aux mains de différents individus) et des réutilisations éventuelles par d'autres personnes (avec des altérations minimales de la pièce ou sans elles). Cf. de nouveau Sanmartín, *UF 27* (1995), p. 455-465. Cela démontrerait l'intérêt relatif que put avoir, en certaines occasions, le contenu textuel littéral (presque toujours anthroponymique et donc sans lien, en cas de survivance, avec l'utilisateur ultérieur du sceau, ou lié à lui, en tout cas, à travers l'imaginaire familial).

22. Presque absence. Mais rappelez-vous le sceau-cylindre appelé "d'Arqa", de "St Louis" ou "sceau Goetze": A. Goetze, "A Seal Cylinder With an Early Alphabetic Inscription", *BASOR* 129 (1953), pp. 8-11. Cf. également par. ex. E. Puech, "Origine de l'alphabet. Documents en alphabet linéaire et cunéiforme du II<sup>e</sup> millénaire", *RB* 93 (1986), p. 182-184 (et. fig. 6.1).

23. RS 20.396-401 (avec subdivisions, cf. *TEO* 1, pp. 262-265). Cf. M. Dietrich – O. Loretz, *Die Elfenbein-inschriften und S-Texte aus Ugarit (AOAT 13 = ES)*, Münster 1976, pp. 2-10, nos. 1-31, pl. I-IV; van Soldt, *SAU*, pp. 627-628. Mais voir surtout à présent J. Gachet – D. Pardee, "Les ivoires inscrits du Palais Royal (fouille 1955)", en M. Yon – D. Arnaud (ed.), *Ras Shamra-*

d'archives du Palais Royal et considérés, au début, comme des fragments d'un coffret ou un objet similaire.<sup>24</sup> Ces pièces, fortement brûlées, ont été également étudiées de manière spécifique, récemment elles aussi,<sup>25</sup> de nouveaux fragments étant récupérés qui ont permis d'expliquer beaucoup de leurs problèmes. Grâce à ces études, nous savons que les fragments appartiennent, en réalité, à des modèles de "foies de divination". Ce sont le parallèle "noble" d'autres modèles en matériau plus courant, l'argile, trouvés, eux aussi dans la ville, aussi bien anépigraphiques qu'inscrits également avec l'écriture cunéiforme alphabétique.<sup>26</sup>

Les modèles de viscères inscrits sont des objets du registre et de la consultation divinatoires, bien connus et abondants dans tout le Proche-Orient (y compris dans la Syrie-Palestine du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.), au service d'un opérateur spécialisé (un "devin") chargé de l'inspection rituelle des organes internes d'un animal sacrifié.<sup>27</sup> Comme tels, ils manifestent une nature particulière. D'une part, ils apparaissent proches, quant au caractère, des textes courants : leur but est de conserver et de consulter l'information, ils sont gardés dans un cadre archivistique auprès d'autres textes spécialisés et les exemplaires les plus typiques sont gravés de façon normale sur le matériau habituel, l'argile. De l'autre, ce sont des objets inscrits, qui reçoivent des textes propres à leur typologie et ils le font d'une manière différente des conventions pratiques des tablettes. Ils sont donc englobables, de même que les autres textes alphabétiques, sur des supports marginaux d'écriture, une chose spécialement claire pour le groupe de modèles fabriqués en ivoire. Les modèles en ivoire soulignent la valeur idéologique de l'objet moyennant l'ostentation de leur valeur matérielle, en garantissant, par surcroît, leur conservation.

Le choix de la matière donna, sans aucun doute, un caractère spécial à ces modèles éburnés face aux modèles habituels, sans qu'il soit clair, cependant, qu'il existait une quelconque différence fonctionnelle entre eux ou que le choix obéissait à une autre raison. Il faut remarquer que les foies en argile et les foies

*Ougarit XIV. Études Ougaritiques I. Travaux 1985-1995 (= RSO 14)*, Paris 2001, pp. 193 et ss., avec un catalogue actualisé (pp. 195 et ss.) et l'édition des textes (pp. 202 et ss.). Comparez également avec les inédits dans *CAT* 9.389-402.

24. Pièce 81, Archives Sud-Ouest. Cf. C. F.-A. Schaeffer, "Fouilles et découvertes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> campagnes, 1954-1955", dans C. F.-A. Schaeffer (éd.), *Ugaritica IV (=Ug 4)*, Paris 1962, pp. 45-93, et esp. 99-101; cf. *TEO* 1, pp. 262-265 (attention à la renumérotation RS). Les pièces en ivoire, telles que les tablettes découvertes dans la région, devaient se trouver à l'étage supérieur.

25. La première étude épigraphique, sans identification de sa nature, est celle citée de Dietrich – Loretz, *ES*, pp. 1-11. Étude d'ensemble, avec catalogue et édition des textes, dans Gachet – Pardee, *RSO* 14, pp. 192-230. Cf. également la synthèse de J. Gachet, "Les ivoires inscrits du Palais Royal", *RSO* 11, pp. 245-254, proposant dès lors l'interprétation hépatoscopique.

26. Ils sont étés découverts (dans des archives ou "bibliothèque" spécialisée) dans la maison appelée "Maison du prêtre aux modèles de poumon et de foies" ou "Maison aux foies", dite aussi "Maison du prêtre hourrite". J.-C. Courtois ("La maison du prêtre aux modèles de poumon et de foies d'Ugarit", dans C. F.-A. Schaeffer (éd.), *Ugaritica VI (=Ug 6)*, Paris 1969, pp. 102-116) présentait 21 modèles, parmi lesquels 4 inscrits. *CAT* incluait 5 modèles en argile parmi les documents du paragraphe 1: KTU 1.141-144 (RS 24.312-24.327) et KTU 1.155 (RS 24.654) (cf. également KTU 1.78 = RS 12.061, douteux), cf. *TEO* 1, pp. 304-305, 310; van Soldt, *SAU*, pp. 645-646, 648. Cf. leur étude initiale: M. Dietrich – O. Loretz, "Beschriftete Lungen- und Lebermodelle aus Ugarit", dans *Ug* 6, pp. 165-179 et leur réédition par D. Pardee, *Ras Shamra-Ougarit XII. Les textes rituels (RSO 12)*, Paris 2000, pp. 766-776 (bien que nous citions de préférence cette édition, cf. aussi la version abrégée en anglais, D. Pardee, *Ritual and Cult at Ugarit*, Atlanta 2002); cf. aussi J.-W. Meyer, "Zur Interpretation der Leber- und Lungenmodelle aus Ugarit", dans M. Dietrich – O. Loretz, *Mantik in Ugarit. Keilalphabetische Texte der Opferschau – Omensammlungen – Nekromantie (=ALASP 3)*, Münster 1990, pp. 241-280 et M. Dietrich – O. Loretz, "Opferschauprotokolle auf Tonlebermodellen, einem Tonlungenmodell und einer Tontafel" dans *ibid.*, pp. 1-16. Cf. maintenant *Cat. Lyon*, pp. 275-276.

27. Une forme de divination à la portée et au service uniquement du roi et de ses grands dignitaires. Au sujet de l'extispicine ou de l'haruspicine, et plus concrètement au sujet de l'hépatoscopie ou l'hépatomancie, cf. J.-W. Meyer, "Lebermodelle" (B. Archäologisch), *RIA* VI/7-8 (1980-1983), pp. 522-527; *Untersuchungen zu den Tonlebermodellen aus dem Alten Orient (AOAT 39)*, Kevelaer / Neukirchen-Vluyn 1987 (cf. par. ex. pp. 24-29, modelos de Hazor); *ALASP* 3, pp. 241-280, esp. 246-247 (références).



en ivoire ne furent pas découverts au même endroit (les premiers semblent faire partie des archives d'un spécialiste de l'Acropole, les seconds se trouvaient au Palais Royal) et les textes des uns et des autres semblent différer.<sup>28</sup> Toute interprétation ayant une plus grande portée est néanmoins obscure.

Les signes furent gravés sur les ivoires avec beaucoup de soin et habileté (et avec une connaissance parfaite du cunéiforme sur argile) et en utilisant certaines conventions (essentiellement l'individualisation et la séparation des clous qui forment les signes) qui adaptèrent les signes à leur nouveau support pour en faciliter la lisibilité. On pourra voir mieux l'utilisation de conventions graphiques dans d'autres épigraphes hors tablette, avec une plus grande clarté, là où la matière du support est encore plus dure. Comme nous le verrons, ces cas montrent une imitation et un transfert directs des signes de l'alphabet local sur les nouveaux supports, sans suivre des traditions externes d'incision de traits de nature cunéiforme sur des supports durs, ni avoir recours à des abstractions qui auraient pu révéler une manière spéciale de comprendre la représentation des signes.

En ce qui concerne le choix de la matière ivoire en rapport avec la pratique écrite, nous ne pouvons pas considérer cette utilisation de supports éburrés comme un exemple d'un processus de remplacement conscient d'un matériau habituel par un autre lié à une fonction concrète.<sup>29</sup> Dans le cas des modèles de foies, les nombreux témoignages proche-orientaux conservés (bien qu'il y ait des exemples occasionnels en bronze et nous ignorons si d'autres en d'autres matières ont été perdus) sont surtout faits en argile : À Ougarit même, quoique les foies en argile soient peu nombreux et les éburrés semblent l'être, le volume documentaire est trompeur (même si les fragments ne s'assemblent pas entre eux) et l'ensemble est, de toute façon, petit. Le choix ougaritique de l'ivoire (sans parallèles entre les modèles de foies proche-orientaux conservés) doit être compris, par conséquent, dans le sens signalé auparavant: comme la conversion ou la sanction exceptionnelle de ces registres divinatoires comme un objet apprécié (car la valeur idéologique en a été soulignée et protégée avec l'ajout de leur valeur matérielle). De cette manière, il est possible d'établir des liens entre les documents ougaritiques exceptionnels et l'épigraphie alphabétique postérieure.

L'ivoire était, en effet, un matériau de luxe, dans le travail duquel les artisans de la côte levantine furent de grands spécialistes. À l'Âge de Bronze Final, nous connaissons ces productions grâce à des témoignages ougaritiques (objets variés, fragments de statuettes et, surtout, des planchettes d'ivoire sculptées, comme les célèbres "panneaux de lit" du Palais Royal),<sup>30</sup> mais aussi, par ex., par les fouilles d'Alalakh, Kamid el-Loz, Byblos, Lakish ou Megiddo (dans toute la zone syro-palestinienne, par conséquent), qui ont une parfaite continuité postérieure (aussi bien technique que typologique ou iconographique). Lors du premier millénaire, les objets faits avec de l'ivoire (et de l'os, son succédané le

28. C'est ainsi que l'apprécie D. Pardee, *RSO* 14, p. 202, qui opine que les modèles de foies en argile "reflètent le vif de la consultation, alors que les textes sur ivoire, dont l'exécution demande plus de temps et une habileté spécialisée, ont une perspective plus large". Au sujet de la nature spéciale des modèles en ivoire, cf. également *infra*.

29. Il s'agit de l'un des processus d'utilisation culturelle de l'écriture, qui modifie le rapport entre les supports spécifiques et les marginaux, en faisant de certains de ces derniers des supports spécifiques de certaines pratiques (et faisant, par conséquent, de cet habitué l'origine potentielle d'un authentique "genre épigraphique"). Pour ces considérations, cf. de nouveau Zamora, *ROCE*, s. l.

30. Pour une étude des objets en os et en ivoire d'Ougarit, voir les travaux de J. Gachet, "Objets en os et en ivoire" dans M. Yon (éd.), *Ras Shamra-Ougarit III. Le centre de la ville, 38e-44e campagnes (1978-1984)* (= *RSO* 3), Paris 1987, pp. 249-272 (cf. aussi A. Caubet – F. Poplin, "Les objets de matière dure animal: Étude du matériau", dans *ibid.*, pp. 284-306) et "Ugarit Ivories: Typology and Distribution", dans *Ivory in Greece and the Eastern Mediterranean from the Bronze Age to the Hellenistic Period*, London 1992, pp. 67-89. Cf. plus récentes aussi J. Gachet-Bizollon, "Le panneau de lit en ivoire de la cour III du palais royal d'Ougarit", *Syria* 78 (2001), pp. 19-82; "Formes «mycéniennes» dans les ivoires d'Ougarit : problèmes d'ateliers", *BCH* 127 (2003), pp. 87-99; "L'os et l'ivoire", *Cat. Lyon*, p. 180(-186).

plus habituel) furent l'une des catégories les plus appréciées de l'artisanat phénicien et punique.<sup>31</sup> Certains de ces ivoires du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. présentent, eux aussi, des inscriptions.<sup>32</sup> En proportion avec la présence abondante de témoignages<sup>33</sup> (si significative au cours de la première moitié du 1<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. qu'on est arrivé à parler d'"âge de l'ivoire" dans le Levant), les exemples épigraphiques ne sont pas extrêmement nombreux, mais ils sont néanmoins assez répandus. Ils pourraient supposer la continuité d'une coutume épigraphique antérieure, corrélat de la continuité qui est présente sans la fabrication de ces objets. Une telle coutume devrait être née, une fois encore, sous l'influence égyptienne, étant donné l'usage égyptien d'inscrire des objets en ivoire et en raison de la découverte, dans le Levant, de quelques (extrêmement rares) ivoires inscrits avec l'écriture hiéroglyphique. Cependant, et de nouveau, il faut le signaler, il n'existe pas d'exemples clairs d'épigraphie linéaire alphabétique sur des ivoires de l'âge de Bronze en Syrie-Palestine. Il n'y a que les témoignages d'Ougarit.

Dans cette ligne, les inscriptions alphabétiques ougaritiques sur ivoire pourraient être considérées comme un précédent de l'épigraphie alphabétique sur ivoire postérieure. Dans un sens matériel, il n'en est pas autrement et on peut affirmer que les premiers témoignages de textes alphabétiques inscrits sur cette matière sont, jusqu'à présent, ougaritiques. Elles pourraient être considérées comme un premier pas vers les développements dont on a le témoignage plus tard. Toutefois, face aux objets de luxe inscrits postérieurs, les objets ougaritiques conservés présentent des textes tout à fait différents des ultérieurs, et correspondent à une réalité distincte et particulière, comme nous le voyons : celle des modèles d'organes (foies et poumons) destinés à l'extispicine ou à l'haruspicine, une forme de divination répandue depuis longtemps dans tout le Proche-Orient et dont on a le témoignage en Syrie depuis les temps d'Ebla (et qui présentait déjà à Mari des caractères originaux face au cadre proprement mésopotamien). Dans cette perspective, le témoignage ougaritique apparaît de nouveau comme le résultat du croisement de deux traditions différentes qui, dans ce cas, se manifestent, d'une part, dans l'objet en soi (surtout dans sa fonctionnalité, qui a pour cadre des traditions anciennes dans la région et qui la relie avec l'intérieur) et, de l'autre, dans sa facture (notamment dans le matériau utilisé et dans ses possibilités épigraphiques, qui prend ses racines dans des traditions levantines et renvoie à des influences égyptiennes). C'est dans ce croisement de traditions que se trouve, à notre avis, le caractère exceptionnel du témoignage.<sup>34</sup>

31. Les spécialistes parlent surtout, sur une base iconographique, d'une tradition "cananéenne" (qui intègre *suo modo* des répertoires égéens, anatoliens, égyptiens et syriens), dans laquelle certains éléments (tels que l'égyptien) pourront jouer, à certaines époques, un rôle plus important. Cf. par ex., à ce sujet, la présentation de S. M. Cechini, "L'Art. Ivoirerie", dans V. Krings (éd.), *La Civilisation Phénicienne et Punique: Manuel de recherche*, Leiden / New York / Köln 1995, pp. 516-526 (avec références) ou, en synthèse, M. Uberti, "Gli avori e gli ossi", dans S. Moscati, *I Fenici*, Milano 1987, p. 404.

32. W. Röllig, "Alte und neue Elfenbeinschriften", dans *Neue Ephemeris für Semitische Epigraphie (= NESE) II*, Wiesbaden 1974, pp. 37-64. Certaines des inscriptions sont petits classiques, cf. par. ex. M. G. Amadasi, "Two phoenician inscriptions carved in ivory: again the Ur box and the Sarepta plaque", *Orientalia* 59 (1990), pp. 58-66.

33. L'"abondance" peut, de nouveau, être nuancée. Bien que les objets en ivoire soient plus fragiles que les objets taillés en pierres dures, les éléments en ce matériau sont, eux aussi, capables de survivre, ce qui les rend plus présents dans le registre que bien d'autres objets moins durables. De surcroît, les pièces en ivoire ne sont pas soumises d'ordinaire, avant leur amortissement, à de grosses altérations (les objets en ivoire soit se réparent soit sont réutilisés, mais ils ne peuvent pas, par exemple, être fondus). Leur récupération archéologique est également facilitée par leur apparition fréquente dans des zones de palais (ou de temples), celles qui sont traditionnellement les plus fouillées. En revanche, leur condition d'objets de prestige (qui circulent et survivent) sépare fréquemment les lieux de découverte des anciens lieux de fabrication (y compris de résidence de leurs propriétaires à l'origine) ; d'habitude, elle éloigne aussi les chronologies de la fabrication effective des objets et de leur déposition dans le registre archéologique. Cf. de nouveau, pour ce type de considérations, Zamora, *ROCE*, s. 1.

34. Un caractère exceptionnel, que Gachet et Pardee signalent justement comme "à double titre": ce sont "les seuls ivoires inscrits en écriture cunéiforme, et les seuls modèles de foies divinatoires fabriqués dans l'ivoire", cf. *RSO* 14, p. 194. Le fait que le cunéiforme soit alphabétique diminue quelque peu le premier caractère exceptionnel, en reliant les témoignages ougaritiques à

La gravure de textes alphabétiques sur l'ivoire lors du premier millénaire était donc une possibilité ouverte et bien connue dans le Levant, quoique l'épisode hépatoscopique ougaritique semble davantage un cas particulier du développement de ces possibilités (fruit du croisement de traditions dont nous parlions) qu'un précédent direct des inscriptions postérieures. Celles-ci ont surtout pour cadre le développement d'un autre type de genres (liés –une fois encore– à l'attribution ou à l'ostentation de propriété et à leur rôle dans les sphères de pouvoir), qui, en même temps que la multiplication des témoignages de manufactures luxueuses en ivoire, expliquent l'apparition des épigraphes connues. Seul un document ougaritique inscrit en cunéiforme sur de l'ivoire pourrait ne pas appartenir à la série hépatoscopique et être, par contre, un objet de luxe inscrit (et donc un de ces précédents absents). Malheureusement, son caractère fragmentaire ne permet pas une identification claire.<sup>35</sup>

En tout cas, Ougarit démontre la bonne connaissance levantine du caractère approprié de l'ivoire en tant que matériau permettant de recevoir un texte gravé, qui fait que l'extension postérieure de l'écriture alphabétique sur des objets fabriqués avec ce matériau ne soit pas étonnant. À ce sujet, il faut dire qu'à Ougarit, cette preuve de l'extension de l'écriture sur des supports marginaux n'implique, une fois encore, aucune ouverture dans les cercles d'utilisation de l'instrument. Bien au contraire, le témoignage montre une double restriction à des milieux hautement spécialisés liés au palais : son utilisation se circonscrit aux cercles des spécialistes rituels (les devins, formés dans des ambiances lettrées et ayant besoin de consulter fréquemment la littérature divinatoire, fortement liés, dans ce cas, à la cour) et sa facture à celui des artisans spécialisés dans les manufactures de luxe (fortement liés aussi à la administration à Ougarit et qui durent réaliser ce travail plus concrètement en suivant les indications rigides des spécialistes lettrés, et même avec leur intervention). D'un autre côté, l'utilisation du cunéiforme alphabétique au lieu du cunéiforme assyro-babylonien dans les modèles hépatoscopiques, démontre de nouveau l'extension et le prestige de la nouvelle écriture dans ces cercles, et sa parfaite acceptation dans des utilisations rituelles spécialisées, en dépit du poids de la tradition en ce qui concerne ces pratiques (en montrant, en même temps, probablement, une certaine personnalité locale également dans le domaine de ces rituels divinatoires).

### *Poids*

L'une des inscriptions ougaritiques cataloguées dans CAT (KTU 6.22)<sup>36</sup> se trouve incise sur un poids, une pièce d'hématite de à peu près 4 cm de long et un poids de 89,5 g trouvée au Palais Royal (dans la zone des Archives Est). Sa forme, que les spécialistes en métrologie appellent "d'olive tronquée", est abondamment constatée dans tout le Proche-Orient du Bronze Final. Son texte fait allusion à sa valeur pondérale : *šrt*, "dix", écrit, non pas au moyen d'un chiffre, mais en cunéiforme alphabétique moyennant son numéral en ougaritique (selon une coutume courante dans les textes administratifs alphabétiques d'Ougarit). Il s'agit, bien sûr, de dix sicles (*tqlm*), unité pondérale elidée (comme cela arrive aussi dans la

l'épigraphie alphabétique sur ivoire ; mais il souligne le second caractère exceptionnel, car il n'y a aucune élaboration qui y ressemble dans l'ivoirerie levantine postérieure.

35. Il s'agit de RS 20.398 A[6]. Gachet et Pardee (*RSO* 14, p. 192, 194, 202, 209-210, n° 19) proposent qu'il s'agit aussi, soit du fragment d'un foie, soit d' "une tête de sceptre" présentée par le roi d'Égypte au roi d'Ougarit (suivant la restitution du texte proposée par Pardee, pp. 209-210).

36. RS 15.226. Cf. *TEO* 1, p. 97. Schaeffer, *Ug* 4, p. 72, fig. 60 E, p. 95; van Soldt, *SAU*, p. 567; *Syrie, Mémoire et Civilisation (Catalogue de la exposition présentée à l'Institut du Monde Arabe, 1993-1994)*, Paris 1993, pp. 228-229. Cf. maintenant E. Bordreuil, "Les systèmes pondéraux", *Cat. Lyon*, p. 138.

syntaxe administrative), avec laquelle concorde le numéral. Le poids résultant du sicle correspond au système métrologique ougaritique.<sup>37</sup>

Les signes cunéiformes ont été gravés sur le poids, étant donné le matériau d'une extrême dureté dans lequel il a été taillé, de nouveau d'une façon particulière : ils ont été dessinés de façon à ce que les traits caractéristiques de chaque graphème soient parfaitement clairs et le signe qu'ils forment clairement lisible (même si le graveur a allongé et uni certaines des lignes qui forment les clous pour simplifier son travail ou en raison de sa difficulté). Pour cela, ils imitent l'empreinte triangulaire que présentent les clous une fois qu'ils pénètrent dans l'argile, non pas leur forme idéale conformément au mouvement du calame au moment de les tracer, ni aucun autre type de convention similaire. La convention ougaritique se différencie ainsi d'autres formes d'épigraphie cunéiforme sur des supports durs, en optant, en revanche, pour une espèce d'imitation directe de l'aspect des signes, mais en différenciant bien les traits individuels. Ces deux faits combinés semblent montrer une façon de comprendre l'aspect graphique de l'alphabet dans lequel sa nature cunéiforme n'est pas spécialement significative; mais ils ne semblent pas non plus donner une quelconque importance, comme nous le verrons, à une hypothétique perception « linéaire » des signes.

Les poids constituent un élément caractéristique de l'archéologie proche-orientale, comme la présence de signes sur les pièces (afin d'en identifier la différente valeur). Comme on pouvait s'y attendre, les découvertes de poids à Ougarit sont abondantes, présentant également des marques occasionnelles. Une étude d'ensemble des découvertes ougaritiques est en cours de réalisation<sup>38</sup> et augmentera, sans doute, notre connaissance à leur sujet. En attendant, on connaît plus de 600 poids à Ougarit, ayant différentes formes (pour la plupart, semblables à ceux qui sont attestés dans le reste de l'Orient contemporain de la ville), dimensions (la plupart ont des dimensions réduites, mais il y en a de grande taille), matériaux (ils sont surtout faits de différents types de pierres dures, mais aussi de métal) et, surtout, poids. Ils répondent à différentes mesures de différents systèmes pondéraux (mésopotamien, éblaïte, ougaritique-syrien et associé, micrasiatique, égéen). Plusieurs de ces systèmes pondéraux étaient, sans doute, en usage simultanément dans le royaume d'Ougarit à la fin du Bronze Récent. Environ la moitié de ces documents semblent appartenir au système considéré comme local. Même sur ce chiffre plus réduit, le seul exemplaire inscrit avec des signes alphabétiques représente un pourcentage minime, au-delà des considérations possibles sur la conservation et la découverte. Il faut signaler, de surcroît, qu'il ne s'agit pas d'un signe alphabétique isolé ou de l'utilisation de plusieurs comme abréviation: l'incision correspond à une inscription, quoique brève, en règle; il recueille un mot et il est l'expression, en réalité, d'un petit texte, à la manière des documents administratifs. Il semble correspondre à une incision isolée, effectuée par un connaisseur habituel de l'alphabet dans le domaine administratif (probablement un scribe de l'administration). Une utilisation plus répandue de l'alphabet sur ce type de supports aurait pu donner lieu (comme cela arrive déjà avec d'autres signes et marques, et arrivera plus tard avec l'alphabet linéaire phénicien) à l'emploi de conventions et d'abréviations. Il n'y a pas de témoignage du développement de ce type de conventions, semble-t-il, à Ougarit, au moyen de l'utilisation de signes cunéiformes alphabétiques, mais l'absence de ces nouveaux développements n'est pas surprenante, précisément par la préexistence de signes appropriés dans d'autres systèmes d'écriture.<sup>39</sup>

37. Cf. de nouveau E. Bordreuil, *Cat. Lyon*, p. 138.

38. Par E. Bordreuil. Voir en attendant sa contribution citée ci-dessus "Les systèmes pondéraux", *Cat. Lyon*, pp. 135-139, d'où est extraite l'information qui suit.

39. Cf. par. ex. dans E. Bordreuil, *Cat. Lyon*, p. 139, un poids de bronze inscrit (en forme de taureau couché, RS 8.244) avec deux signes égyptiens "10" (alors 20). L'unité pondérale de l'inscription ne correspond pas au système local: selon E. Bordreuil, il

L'apparition de cet épigraphe alphabétique a donc lieu dans le cadre d'une tradition consolidée et constitue un précédent de l'épigraphie pondérale alphabétique postérieure, aussi bien de la plus simple et laconique que de la plus explicite (qui donnera à l'alphabet un usage différenciateur énormément pratique dans la complexité métrologique orientale).<sup>40</sup> Néanmoins, il s'agit d'un précédent particulier et isolé. Comme cela arrivait avec les autres groupes d'épigraphes déjà étudiés, dans la teneur même du texte, on peut observer le rapport avec l'épigraphie alphabétique du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., mais douter aussi de la portée de la liaison (au vu de sa simplicité et de sa subordination à une même fonction, ainsi que sa connexion évidente avec les procédures de l'administration officielle de l'Ougarit du Bronze Final). D'un autre côté, il convient de redire que les poids étaient des objets d'une grande valeur, quoique ne se trouvant pas parmi les ornements de luxe. C'étaient des instruments de précision, liés, en outre, à des moments importants du contrôle économique. Leur valeur n'était donc pas inférieure à celle d'un bijou et, de fait, en certaines occasions, ils étaient fabriqués comme d'authentiques statuettes. Là encore, le poids était réalisé par des artisans hautement spécialisés (capables de tailler la pierre avec l'adresse et, en plus, la précision exigées). S'il incorporait des marques ou un épigraphe, il le faisait à la fin de ce processus de fabrication, comme garantie de sa valeur. Une fois encore, le contexte de réalisation de la inscription est un milieu spécialisé nécessairement lié aux sphères de contrôle. La même incision put être réalisée et supervisée par des fonctionnaires spécialisés ou investis de pouvoirs de sanction. Pour le moins, il est évident qu'aussi bien les signes alphabétiques que les marques non épigraphiques devaient être maniés et interprétés par de bons connaisseurs des patrons métriques, de leur fonctionnement et de leur marquages. C'est pour ces raisons et en raison de leur continuité dans le temps (étant donné leur dureté et leur valeur) que beaucoup de ce qui a été dit à ce propos pour les sceaux (et, en partie, pour les ivoires) est également applicable aux poids.

La valeur fonctionnelle élevée des poids, leur condition d'objets précis et précieux, leur même matière pesée et inaltérable, leur lien avec le pouvoir que confère le contrôle économique et sa condition de bases inamovibles des relations d'échange, durent leur donner une valence symbolique ajoutée (comme le reflètent certains témoignages périphériques<sup>41</sup>). Cette valence explique probablement certain témoignage d'épigraphie linéaire sur poids, à l'intention "magique" évidente, retrouvé à Byblos à un moment très primitif du développement de l'alphabet phénicien proprement dit.<sup>42</sup> Cette forme

doit s'agir du double sicle hittite. Cf. aussi par. ex. RS 18.91, poids en bronze marqué du signe numeral cuneiforme "1"; cf. C. F.-A. Schaeffer, *Ug* 4, p. 98, fig. 79 et p. 119.

40. Cf. un exemple d'inscriptions sur des poids de différents systèmes coexistant dans un même endroit dans P. Bordreuil, "Métropoles et métrologies poliades", *La ville d'après les sources épigraphiques et littéraires ouest-sémitiques de 1200 avant J.-C. à l'Hégire (Semitica 43-44)*, Paris 1995, pp. 9-20.

41. C'est particulièrement clair là où sa propre existence put constituer une nouveauté et où une culture diverse intégra sa valence de sa propre façon. On trouve un exemple lointain du Levant, mais lié à son influence, dans la Péninsule Ibérique, durant la période appelée "Orientalizante" (après les premiers contacts précoloniaux et coloniaux). Ce qu'on a appelé les "Estelas de Guerrero", cippes ayant des représentations schématiques de personnages qui exhibent leurs armes (casques, épées, boucliers, chars), mais aussi leurs objets les plus précieux, même éloignés du monde de la guerre (bijoux, harpes, miroirs, peignes), notamment ceux qui sont les plus exotiques et prestigieux, comportent, parmi les objets y figurant, ce qui semble être la représentation d'un jeu de poids. Cf. au sujet de ces documents S. Celestino, *Estelas de guerrero y estelas diademadas: La Precolonización y formación del mundo tartésico*, Barcelona 2001. Il est intéressant de constater que les stèles finiront par incorporer également l'écriture (dans ce qui constitue les premiers témoignages d'écritures indigènes dans l'extrême Occident, grâce, ici aussi, à l'utilisation, dans certaines zones, du nouvel outil à ses propres fins, répondant ainsi à une intégration culturelle particulière de l'écriture et à un choix en conséquence du support). Cf. à ce sujet J. Á. Zamora, "Los textos invisibles: la documentación fenicia y la introducción de la escritura en la Península Ibérica", *Huelva Arqueológica* 20 (2004), pp. 299-318.

42. Moment qui, même dans les chronologies plus traditionnelles, aussi en raison de ses traits linguistiques que paléographiques, ne peut pas se trouver très loin des témoignages ougaritiques. Il s'agit du poids publié par la première fois par H.

d'épigraphie ne fut pas, toutefois, une ligne de développement fertile ; la ligne normale était la continuité postérieure dans l'incorporation aux poids de marques, signes ou lettres isolés (exceptionnellement, numéraux et fractions transcrits alphabétiquement, comme dans le document d'Ugarit, ou l'unité pondérale),<sup>43</sup> à titre de garantie ou de distinction de leur valeur pondérale. Cette incorporation n'était pas systématique, et lorsqu'elle se produit, elle n'était pas toujours à proprement parler alphabétique, preuve de la motivation fonctionnelle de ces utilisations. Mais les exemples de signes et de lettres sur de petits poids dans des domaines commerciaux et artisanaux, même coloniaux,<sup>44</sup> montrent qu'avec le temps, ce type d'utilisations de l'écriture put être le reflet d'un emploi plus répandu de l'alphabet que celui qui semble attribuable au contexte ougaritique.

En tout cas, le témoignage isolé d'Ugarit prouve l'incorporation précoce de l'alphabet dans le monde pondéral, où le Levant démontra également, dans les patrons métrologiques, sa propre personnalité. Mais la proximité de l'épigraphie ougaritique des conventions administratives le relie également, pour une grande part, à des ambiances lettrées et spécialisées très réduites, propres à son contexte : la société ougaritique du Bronze Final.

### *Outils et ustensiles*

Un groupe d'inscriptions ougaritiques se trouve sur des objets qui, étant définis par leur simple matérialité, semblent destinés à des usages pratiques, artisanaux ou domestiques. Cela n'implique pas que ce fut là leur véritable fonction. Cependant, nous avons préféré les regrouper en fonction de ce qui semble être leur définition la plus immédiate (comme nous le faisons, en réalité, avec les objets antérieurs), afin d'éviter que la classification n'introduise déjà a priori certaines attributions fonctionnelles.<sup>45</sup> Aussi parlerons-nous tout d'abord d'un groupe de ce qui semble être des outils et des ustensiles ayant une inscription et, ensuite, d'un groupe de récipients céramiques également inscrits.

Cinq inscriptions furent gravées sur des "herminettes" métalliques (KTU 6.6-10).<sup>46</sup> Les cinq témoignages conservés appartiennent à une heureuse découverte de neuf objets de ce matériau. Elle se

Sader, "An inscribed Weight from Byblos", dans A. Spanò Giammellaro (ed.), *Atti del V Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici* (Marsala-Palermo, 2-8 ottobre 2000) (= *ACFP* 5), Palermo 2005, pp. 47- 51.

43. Cf. J. Elayi – A. G. Elayi, *Recherches sur les poids phéniciens*, Paris 1997 (esp. p. 155). Il faut tenir compte aussi de quelque rare exemple d'inscription avec un nom personnel précédé de la préposition *l*, cf. F. Bron – A. Lemaire, "Poids inscrits phénico-araméens du VIIIe s. av. J.-C.", *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici* (Roma, 5-10 Novembre 1979) (= *ACFP* 1), Roma 1983, vol. III, p. 769. Très probablement, il faut comprendre ce type de document parmi les inscriptions « de propriété », non comme épigraphie pondérale proprement dite.

44. Cf. par. ex. M. E. Aubet, "Notas sobre tres pesos fenicios del Cerro del Villar (Málaga)", dans M. G. Amadasi – M. Liverani – P. Matthiae (eds.), *Da Pyrgi a Mozia. In Memoria di A. Ciasca*, Roma 2003, pp. 29-40.

45. Nous n'avons pas voulu non plus avoir recours à des termes tels qu'"instrument domestique", habituel dans les études épigraphiques traditionnelles, mais pas toujours bien défini ni utilisé dans le même sens. Sa popularité naît de son emploi dans le *CIL* (*Corpus Inscriptionum Latinarum*) qui, dans la catégorie *Instrumentum domesticum* englobe des épigraphes et des marques sur des tuiles et des briques, des amphores et des récipients divers, mais aussi, par ex., sur des poids ou des lingots. Par contre, certaines inscriptions se trouvant également sur des objets courants entrent, en raison d'un critère différent, dans d'autres paragraphes. En général, les classifications des documents épigraphiques sont presque toujours conditionnées par le groupe documentaire étudié ou recueilli, et leurs critères, même les plus matériels, soumis fréquemment aux besoins pratiques du travail, cf. par. ex. I. Di Stefano Manzella, *Mestiere di epigrafista. Guida alla schedatura del materiale epigrafico lapideo*, Roma 1987, par. ex. pp. 75ss, 109ss.

46. RS 1.[051-055]. Cf. *TEO* 1, p. 14, fig. 3a-c; p. 20 ("trésor du bronze"). Cf. C. F.-A. Schaeffer, "Les fouilles de Minet-el-Beida et de Ras Shamra", *Syria* 10 (1929), pp. 285-303 (dans pp. 295ss.; p. 306, ed. princ. par Virolleaud; pl. LX, fig. 2, 4); *Ug* 3, pp. 264-266, fig. 229-231; J.-C. Courtois, "Archéologie", dans *SDB* 9 (1979), col. 1179-1180, fig. 911; van Soldt, *SAU*, p. 220;

produisit presque au début des fouilles (en 1929) et seulement deux jours après la découverte des premières tablettes, dont ils contribuèrent à déchiffrer l'écriture.<sup>47</sup> Comme nous le disions auparavant, elles étaient regroupées dans ce qu'on appelle (en raison des inscriptions) la "Maison du Grand Prêtre", dans l'acropole, dans ce qui était très probablement une dissimulation délibérée.<sup>48</sup>

Les textes sont inscrits sur les herminettes, de nouveau d'une manière à noter. Le métal, comme dans le cas des pierres dures, n'était pas non plus un matériau approprié pour inscrire des signes conçus primitivement pour l'argile molle. Les signes furent donc inscrits, eux aussi, en les dessinant sur la surface métallique.<sup>49</sup> Pour cela, également d'une façon semblable à ce que nous avons vu précédemment, ils furent représentés en transformant les clous en triangles parfaits, représentés uniquement par leur fin périmètre et en égalant leurs proportions pour les rendre plus visibles. Autrement dit, ils furent soumis de nouveau à un processus important de schématisation, mais de façon particulière. Chaque clou ne fut pas représenté sous une forme graphique idéalisée et conventionnelle, ni les signes ne furent simplifiés conformément à un hypothétique modèle prototypique. On profita que les signes alphabétiques n'avaient pas beaucoup de complexité dans l'accumulation de clous pour représenter ceux-ci d'une façon proche de leur propre apparence sur le support spécifique (en accentuant leur « simplicité » dans certains cas en séparant légèrement les clous eux-mêmes). On n'eut pas recours à des conventions propres à l'usage monumental du cunéiforme syllabique, mais on ne fit pas appel non plus à des abstractions qui auraient pu apparaître, favorisées par une manière propre de comprendre le tracé des signes. Autrement dit : l'alphabet cunéiforme d'Ougarit, qui naquit de l'adaptation d'un alphabet linéaire au support tablette, s'adapta et fut utilisé –du moins occasionnellement– d'une façon "linéarisée", sans que toutefois, dans ce dernier processus, l'origine linéaire de l'alphabet cunéiforme n'apparaisse, en aucune manière, de façon évidente. Celui qui représenta, sur ces objets exceptionnels, l'alphabet ougaritique, le fit en suivant certaines conventions, mais guidé essentiellement par l'apparence des signes dans leur usage ordinaire: ni leur nature cunéiforme ne semble avoir une trop grande importance, ni, surtout, leur origine linéaire n'apparaît, en aucune façon, de manière significative.

Le texte des herminettes est identique pour quatre d'entre elles (*rb khnm*) et un peu plus long pour l'une d'entre elles (KTU 6.10: *hr̄sn rb khnm*<sup>50</sup>). Il renvoie à un individu, cité pour sa fonction, et dans un

533; cf. también P. Bordreuil, "La premier mot de l'herminette inscrite découverte à Ras Shamra en 1929: outil ou personnage?", dans M. Dietrich – I. Kottsieper (eds.), *'Und Mose schrieb dieses Lied auf'* Studien zum Alten Testament und zum Alten Orient. Fest. Oswald Loretz (=Fs. Loretz 98), Münster 1998, pp. 127-132.

47. Cf. Ch. Virolleaud, "Les inscriptions cuneiformes de Ras Shamra", *Syria* 10 (1929), pp. 304-310; Bordreuil, *Fs. Loretz* 98, pp. 127ss. (Avec plus de références, par ex., aux travaux de Bauer et Dhorme).

48. Que ce soit comme dépôt votif ou dans le but de préserver les pièces contre un vol ou un pillage possible (ou est-ce qu'il s'agit de matériel de fondeur?) D'autres objets de métal furent, eux aussi, soigneusement cachés, comme les figurines des dieux ʾIlu et Baʾlu (deux), et d'un taureau découvertes dans la "Ville Sud", ou le rhyton en électrum et les autres objets métalliques de la cachette de la tranchée "Sud-acropole", cf. C. F.-A. Schaeffer, "Nouveaux témoignages du culte de El et de Baal à Ras Shamra-Ugarit et ailleurs en Syrie-Palestine", *Syria* 43 (1966), pp. 1-19, fig. 3-5, pl. I-III; Courtois, *SDB* 9 (1979), col. 1264, 1268. Dans ce cas, ils semblent tous correspondre à des objets culturels. La chronologie du dépôt d'outils de l'acropole n'est pas, malheureusement, claire, mais il n'appartient peut-être pas exactement aux ultimes moments du royaume, cf. *infra*.

49. Cf. déjà M. Dietrich – O. Loretz, *Die Keilalphabet. Die phönizisch-kanaanäischen und altarabischen Alphabete in Ugarit* (= *ALASP* 1), Münster 1988, pp. 244-246.

50. Il n'y a pas de problèmes importants de lecture et la seule question graphique à dilucider est l'importance et la signification d'un trait vertical incis juste devant le premier mot du texte alphabétique KTU 6.10. Comme on le verra (cf. *infra* notes successives) on a proposé qu'il pourrait s'agir d'un coin vertical correspondant au "Personenkeil" de l'écriture syllabique. Cf. une excellente photographie dans *Cat. Lyon*, p. 87; cf. aussi pour les autres pièces p. 33 et surtout p. 191.

cas, plus explicite, également par son nom.<sup>51</sup> La structure de toutes ces inscriptions (aussi bien les brèves que la longue) est la plus simple possible, lorsque le dessein du texte est de marquer la propriété de l'objet : l'incision directe du propriétaire sur lui. Ce type d'inscriptions de propriété, typiques de l'épigraphie alphabétique postérieure, fera surtout usage de la préposition l placée devant,<sup>52</sup> ce qui présuppose pour l'objet lui-même la valeur ("métalinguistique") d'antécédent. Dans le cas ougaritique, plus élémentaire si c'est possible, le syntagme entier (qui recueille le propriétaire, déjà mentionné au moyen de son nom et de sa charge ou seulement au moyen de sa charge) peut être compris comme une locution génitive dont l'antécédent est également l'objet lui-même.<sup>53</sup> Il s'agit donc d'un précédent formel des épigraphes alphabétiques postérieurs, mais tellement élémentaire qu'il faut le considérer soit comme un germe minime de développements ultérieurs, soit d'une première réponse, simple et immédiate, à un même dessein. Dans les deux cas, on pourrait penser que la coutume d'utiliser l'instrument alphabétique pour indiquer la propriété des objets n'avait pas connu un développement très important et, probablement, constituait une pratique quelque peu limitée.

Les instruments métalliques ont, bien évidemment, un caractère durable (soumis aux conditions de conservation du métal ; dans ce cas, les herminettes sont en bronze, plus conservable, par exemple, que le fer, mais moins que l'or, par exemple). Cette durabilité devrait faciliter ce type de découvertes, mais il n'en est pas toujours ainsi, étant donné la valeur intrinsèque du métal et sa recyclabilité.<sup>54</sup> Aussi ne

51. Bien qu'il ne manquât pas d'appuis étymologiques (hébreux et akkadiens, surtout) pour interpréter le premier terme de KTU 6.10 comme un substantif "hache", "herminette" ou "pioche", le mot, étant donné d'autres parallèles ougaritiques, aussi bien en alphabétique qu'en syllabique, doit être un anthroponyme (cf. par. ex. Del Olmo – Sanmartín, *DUL*, p. 407, avec références). Au sujet de la nature du mot et de l'histoire de son interprétation, cf. l'article spécifique de Bordreuil, *Fs. Loretz* 98, pp. 128-132, avec références. Bordreuil, toutefois, il ne croit pas que l'anthroponyme incisé avec sa fonction sur l'objet en indique le propriétaire (d'où l'absence de l) sinon de son donateur (pp. 131-132; cf. aussi *Cat. Lyon*, p. 87). Il faut observer, en réalité, que la distinction propriétaire-donateur est, dans ce cas, essentiellement formel.

52. Dans l'épigraphie ougaritique, on ne remarque aucun signe précédant l'anthroponyme, quoiqu'on semble apprécier une ligne incisive. Ce fut H. L. Ginsberg ("Interpreting Ugaritic texts", *JAOS* 70 (1950), p. 160) qui voulut y voir un "Personenkeil", que Bordreuil (*Fs. Loretz* 98, pp. 129-132) accepte comme l'utilisation d'une convention d'origine syllabique pour différencier l'anthroponyme d'un nom commun homographe (cf. également *CAT*, p. 501). Un tel nom commun ne serait autre que celui de l'outil lui-même, le seul mot, selon Bordreuil, qui pourrait donner lieu à une confusion réelle avec l'anthroponyme homographe, en fournissant une alternative de lecture conforme à un type d'inscription connu. Un tel raisonnement supposerait alors l'existence habituelle d'inscriptions dans lesquelles l'objet incisé était nommé dans le texte, suivi de son propriétaire. Un tel fait, hypothétique, mais concordant avec les témoignages conservés, pourrait impliquer une utilisation un peu plus étendue de ce type d'inscriptions et en confirmerait aussi les formes élémentaires, pas encore développées.

53. Si, malgré tout, nous considérons le mot initial comme étant le nom de l'objet inscrit (tel qu'on le fit initialement), l'inscription serait également un exemple d'épigraphie de propriété de base. Elle contiendrait, en même temps, l'essence des premières inscriptions d'autres genres. Elle énoncerait, en premier lieu, le nom de l'objet sur lequel elle est gravée, *ḥr̄sn*, en l'identifiant, et le nom de son propriétaire le suivrait sans aucune préposition, comme complément génitif; cf. Bordreuil, *Fs. Loretz* 98, pp. 128-129, qui recueille quelques exemples d'épigraphes linéaires sur flèche (*ḥs*), coupe (*ks* ou *qbʿt*) ou cylindre-sceau (*ḥtm*) qui comportent cette structure de base (cf. *infra* sur ce schéma dans l'épigraphie phénicienne). En réalité, cette structure est également sous-jacente à l'épigraphie ougaritique, mais d'une manière plus élémentaire, si c'est possible, avec l'élimination du nom de l'objet. L'autre façon immédiate de construire ces épigraphes, typique elle aussi de plusieurs des genres développés par l'épigraphie postérieure, est l'introduction d'une phrase relative, qui ouvre la porte à des épigraphes plus complexes. Comme nous le verrons, les inscriptions ougaritiques fournissent, elles aussi, des exemples de cette structure, cf. *infra*.

54. Les objets métalliques ont de la valeur de par leur propre matériau qui –à la différence des objets que nous avons vus auparavant–, peut, en outre, être récupéré indépendamment de la facture antérieure de l'objet. Une grande partie des objets métalliques antiques étaient fondus lorsqu'ils se détérioraient. Sauf dans ces cas heureux de dissimulation intentionnée ou d'autres cas de dépôt dans des tombes ou d'ensevelissement dans des destructions (là où ils ont échappé à de possibles récupérations ultérieures), le registre archéologique ne fait apparaître pratiquement jamais les objets métalliques de façon proportionnellement conforme à leur présence réelle dans l'Antiquité (en rapport avec d'autres découvertes). En conséquence, d'autres objets



pouvons-nous dire si les rares exemples ougaritiques inscrits reflètent le peu ordinaire de la pratique consistant à leur ajouter un texte ou si, au contraire, il convient de supposer qu'il existait davantage de cas perdus. Cette dernière supposition est très possible, les objets de valeur étant les plus appropriés à certains types d'inscriptions (de propriété, de consécration); mais il est également très probable que, dans tous les cas, l'évidence étant réduite et son caractère très élémentaire, la pratique n'ait pas été, de toute façon, très répandue.

De surcroît, il ne s'agissait pas d'instruments normaux. Leur grande valeur, pas seulement matérielle peut-être, est confirmée par le fait de les cacher (que ce soit une dissimulation dédicatoire ou de simple préservation). De fait, l'inscription nous fait savoir que les outils appartenaient à un "grand prêtre",<sup>55</sup> et qu'ils n'étaient pas peut-être de simples outils, mais plutôt probablement des instruments liturgiques ou votifs (bien que l'inscription, si nous voulons être rigoureux, ne nous en dit rien directement). Une fois encore, nous nous trouvons en face de pièces de valeur, fabriquées dans des milieux spécialisés et, sans doute, en ce qui concerne l'incision du texte, à la charge de gens lettrés ou en étroite contact avec ceux-ci (dans ce cas, peut-être sous la supervision du commettant lui-même ou du personnel de son milieu). Une nouvelle fois, ce fait rapproche ces témoignages de ceux que nous avons vus auparavant, et les éloigne de l'épigraphie linéaire postérieure sur des instruments ordinaires (signe d'une extension de l'alphabet qui ne s'apprécie pas dans ces exemples d'Ougarit : les inscriptions sur les herminettes ne sont pas des graffitis de propriété inscrits grossièrement par un particulier).

À ce sujet, il nous faut mentionner l'existence également d'autres objets ougaritiques inscrits qui peuvent être considérés comme des ustensiles, tels qu'une "fusaiöle pierre verte"<sup>56</sup> retrouvée dans l'Acropole. Elle est encore inédite, aussi ne pouvons-nous pas dire si la teneur de son texte répondait, par exemple, à une inscription ou à une marque de propriété ou était, au contraire, d'un autre type. Sa découverte fut, bien sûr, de nouveau possible grâce à la conservation du support en pierre, et son texte permettrait peut-être de nuancer les affirmations précédentes. Étant donné le contexte de la découverte (à l'intérieur de la ville, dans la zone des grands temples et de quelques archives) et son caractère isolé, il ne semble pas, cependant, qu'elle puisse beaucoup faire varier ce qui a été dit jusqu'à présent.

En définitive, bien que l'inscription que comportent les herminettes fasse allusion au propriétaire de l'objet (forme épigraphique de base, avec d'anciens précédents et une continuité postérieure d'une extrême clarté), ces témoignages ougaritiques ne permettent pas de témoigner de l'utilisation courante de textes alphabétiques comme marques de propriété à la fin du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., ni non plus de l'extension de l'alphabet à des cercles plus vastes que les classes sribales réduites de cet époque (ce qui contraste avec l'ouverture qui semble, en revanche, indiquer l'apparition postérieure progressive de ces inscriptions de propriété sur des objets ordinaires et le développement sur ces mêmes structures d'inscriptions plus complexes). Il faut se demander maintenant si l'épigraphie ougaritique montre une diverse situation sur un autre type d'objets, peut-être plus courants.

métalliques (de nouveau, des items de grande valeur, fabriqués par un artisanat spécialisé) purent porter une inscription, quoique le pillage et la destruction de la ville n'en ait pas permis la conservation. Cf. de nouveau Zamora, *ROCE*, s. l.

55. Pour Bordreuil, (*Fs. Loretz* 98, p. 130) avec des appuis textuels entrecroisés, il s'agirait d'un grand prêtre contemporain de 'Ammištamu II, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> s. av. J.-C., époque à laquelle, toujours selon Bordreuil (qui suit "l'intuition première" de C. F.-A. Schaeffer), pourrait appartenir également le dépôt d'outils.

56. Recueillie parmi les inédits par *CAT* (KTU 9.2) et correspondant à RS 5.179. Cf. *TEO* 1, p. 36 ("non vu"); van Soldt, *SAU*, p. 541.

## Réipients

À Ougarit, on a trouvé également différentes inscriptions alphabétiques sur des objets en céramique (que nous pouvons considérer, en principe, comme des réipients, quoique, comme nous le verrons, leur typologie est variée et leur finalité n'est pas homogène). Il s'agit d'un type d'épigraphie qui, comme on le sait, sera bien attesté au cours des époques postérieures avec l'extension de l'usage de l'alphabet.

### -Groupe documentaire

Les documents ougaritiques sont toutefois rares : CAT en recueillait, comme nous le disions, trois à son chapitre 6 (KTU 6.62, 6.64 et 6.76) et un autre à son chapitre 1 (KTU 1.77). Il existe d'autres exemples inédits, quoique recueillis dans les catalogues épigraphiques,<sup>57</sup> auxquels il faudrait ajouter des témoignages présentés en marge des éditions textuelles. Comme nous le verrons, parmi ces derniers, nous pourrions placer les signes isolés présents sur des réipients rencontrés à Ougarit.<sup>58</sup>

### -Des signes cunéiformes alphabétiques isolés?

Certains d'entre eux pourraient correspondre également à des signes cunéiformes alphabétiques ou en découler. C'est le cas du signe inscrit pré cuisson sur le bord d'un pithos cananéen (RS 27.405) découvert dans le Palais Sud –qui pourrait correspondre au graphème aleph a (ou au graphème z si on l'oriente verticalement), même si ce n'est pas clair (il ne consiste pas dans l'incision au moyen de clous du signe dans l'argile humide, mais plutôt dans le tracé du profil approximatif des deux triangles qui formeraient le signe, d'une façon semblable à son dessin sur des surfaces dures) ; le cas du signe peint à la base d'un kylix mycénien (RS 27.744) découvert dans la région "Sud acropole" est encore moins clair (car le dessin se sépare en proportions et forme de l'apparence des graphèmes les plus semblables).<sup>59</sup> Ces documents correspondraient, en tout cas, plus qu'à des inscriptions proprement dites, à l'utilisation de signes cunéiformes isolés en fonction de marques, qui exigent une étude spécifique.<sup>60</sup> Ils pourraient constituer

57. CAT, comme nous le disions, catalogue déjà, au paragraphe 9, deux inscriptions sur anse: KTU 9.413 et 9.415: RS 30.290 et 75.152. Cf. TEO, pp. 338, 352; van Soldt, SAU, p. 661, 669.

58. Qui ont mérité l'attention récente, cf. par. ex. N. Hirschfeld, "Marked Late Bronze Age Pottery from the Kingdom of Ugarit", dans M. Yon – V. Karageorghis – N. Hirschfeld, *Ras Shamra-Ougarit XIII. Céramiques mycéniennes* (= RSO 13), Paris 2000, pp. 163-200 (chap. 5), avec références (en général, pour le matériau céramique ougaritique publié, les références classiques –bien que très partielles– sont C. F.-A. Schaeffer, *Ugaritica I* (= Ug 1), Paris 1939 et "Corpus céramique de Ras Shamra", dans *Ugaritica II* (= Ug 2), Paris 1949, pp. 131-301 (cap. IV), et J.-C. Courtois (– L. Courtois), "Corpus céramique de Ras Shamra-Ugarit. Niveaux historiques d'Ugarit: Bronze Moyen et Bronze Récent (IIème partie)", dans C. F.-A. Schaeffer (ed.), *Ugaritica VII* (= Ug 7), Paris 1978, pp. 191-370; cf. par. ex. dans ce dernier pp. 278-279, 306, cf. note suivante). Sur l'intérêt de ces documents, cf. par. ex. les considérations de J. Sanmartín, *Recensión a RSO 3, AuOr 6* (1988), p. 125 (au sujet de la publication de sept marques et inscriptions de ce type "suficiente para confirmar el uso de grafías polimorfos y seudoescrituras en el área").

59. Cf. Courtois, Ug 7, pp. 278-279, fig. 28.1: RS 27.405 ("Date: extrême fin de l'Ugarit Récent 3", p. 306, fig. 36.1: RS 27.744 ("Ugarit Récent 3")); Hirschfeld, RSO 13, pp. 181, 192, 194, 197. Il ne semble pas non plus que le signe peint sur la *stirrup jar* RS 24.524 imite vraiment un signe cunéiforme.

60. Les céramiques découvertes à Ougarit recueillent, de fait, une grande variété de signes, surtout linéaires, d'un grand intérêt. Une partie de cet intérêt –mais pas tout- est due à son caractère, à sa forme. Même si les signes non graphématiques sont abondants, on remarque dans beaucoup d'entre eux leur similitude avec des signes de systèmes graphiques en usage dans l'Égée et le Levant de l'époque (parmi lesquels il faudrait peut-être envisager aussi les alphabets linéaires mal connus du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C). Ils correspondent cependant à une forme spécifique d'épigraphie (et, à la rigueur, pas toujours et non seulement l'épigraphie) qui exige sa propre étude (car la compréhension des signes, leur fonction originale, ne peuvent être compris sans l'étude archéologique, aussi bien typologique que contextuelle). À ce sujet, cf. de nouveau le travail cité de Hirschfeld, RSO 13, pp. 163-164 (où l'on promet une étude postérieure consacrée à la signification et aux causes des marques sur des céramiques

des preuves de l'extension d'une certaine connaissance de l'alphabet cunéiforme (dans des milieux productifs –comme le suggère le signe inscrit précuisson–, commerciaux ou domestiques), sans que l'on puisse néanmoins bien évaluer, d'une façon directe, la portée de cette extension et la profondeur de cette connaissance. La rareté de ces marques apparentées au cunéiforme alphabétique, face à l'abondance de marques linéaires (dans un sens large) suggère, en tout cas, que l'alphabet cunéiforme fut à peine utilisé dans les cercles artisanaux, commerciaux ou de simple manquement liés à la céramique ; leur forme et leur tracé douteux ou, dans le meilleur des cas, hétérodoxes, suggèrent que leurs auteurs ne maîtrisaient pas, en réalité, l'écriture.<sup>61</sup>

*-Inscriptions longues : KTU 6.22 (sur le rhyton léontocéphale) et KTU 1.77 (sur anse)*

Quant aux documents ayant une édition épigraphique proprement dite, le récipient inscrit le mieux connu est, sans nul doute, celui qui porte l'inscription KTU 6.62.<sup>62</sup> Il s'agit d'un rhyton léontocéphale (un type de récipient interprété habituellement comme ayant un usage liturgique), découvert dans une maison de la région "Sud Acropole" (ce qu'on appelle la "maison d'Agapsharri").<sup>63</sup> La maison n'a pas donné d'autres épigraphes, bien qu'étant contiguë à celle du "prêtre aux modèles de poumons et de foies", riche en tablettes rituelles et modèles de divination. La possibilité qu'il ait été déposé à l'origine dans un sanctuaire ne peut pas être écartée.<sup>64</sup> La facture du rhyton n'est pas de grande qualité, mais, quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas d'un récipient ordinaire : il dut être fabriqué ex professo pour faire l'objet, comme nous le verrons, d'une offrande. Il mesure un peu plus de 10 cm. de diamètre sur quelques-uns de plus en hauteur. Il fut gravé avant la cuisson, probablement comme une partie de la commande de sa réalisation. Les signes qui sont, par contre, faits avec soin, ne se différencient pas trop de l'écriture des tablettes, son ductus étant, de fait, similaire à celui des textes rituels rencontrés dans la maison contiguë.<sup>65</sup> Tout fait penser que le texte fut gravé par un scribe et non pas par un potier.<sup>66</sup>

ougaritiques du style mycénien). Cf. également n. 6, où l'on recueille les difficultés de distinction entre "mark" et "inscription". Cf. également p. 182 au sujet des écritures qui peuvent y être liées.

61. Dans le cas contraire, dans le premier document, l'auteur aurait pu, par exemple, inscrire le graphème cunéiforme dans sa façon régulière, sur l'argile ; dans le deuxième document, il aurait pu le peindre de manière plus lisible, comme sur l'inscription peinte étudiée auparavant. S'il s'agit de signes dérivant du cunéiforme alphabétique, on ne remarque pas, dans leur trait, la main d'un connaisseur du système. Pour Hirschfeld, *RSO* 13, p. 181: "In general, the potmarks are linear and therefore unrelated to the cuneiform script and, presumably, languages. This suggests that most potmarks were applied either outside Ugarit or, if applied locally, by markers who had developed or used (a) system(s) of notation completely independent of the commonly used writing systems".

62. *RS* 25.318. Cf. *TEO* 1, p. 315; van Soldt, *SAU*, p. 199, 651. M. Dietrich – O. Loretz, "Die keilalphabetische Krugaufschrift *RS* 25.318", *Ug* 7, pp. 147-148 et C. F.-A. Schaeffer, "Contexte archéologique et date du rhyton léontocéphale de la maison d'Agaptarri (*RS* 25.318)", en la misma obra, pp. 149-154 (photos, pp. 151-153, figs. 4-5; cf. maintenant *Cat. Lyon*, p. 283). Cf. également par. ex. P. Xella, *I Testi Rituali di Ugarit, I (=TRU)*, Roma 1981, pp. 295-296; Dietrich – Loretz, "Das Löwengesicht-Gefäß *KTU* 6.62 (*RS* 25.318)", *UF* 23 (1991), p. 83-84 ou Pardee, *RSO* 12, pp. 811-815, avec davantage de références.

63. Según C. F.-A. Schaeffer (*Ug* 7, p. 149) les objets découverts dans les caveaux hypogées de cette maison sont datés de la période finale du royaume, au XIII<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> s. av. J.-C. Cf. également van Soldt, *SAU*, p. 201. Schaeffer Schaeffer pensa, après la découverte, que le contexte de dépôt du rhyton correspondait à une installation rituelle (p. 154).

64. Cf. Pardee, *RSO* 12, p. 813, n. 1; cf. *supra* note précédente.

65. Cf. de nouveau Pardee, *RSO* 12, p. 813: "Le ductus ressemble à celui des textes rituels de la ving-quatrième campagne" (les textes trouvés à la "maison du prêtre aux modèles de poumon et de foies").

66. En dépit de l'opinion, incontestable dans son sens littéral, de Pardee, *RSO* 12, p. 814, n. 7: "Il est évidemment impossible de déterminer si l'inscription a été exécutée par le potier ou par un scribe de métier". Voir pourtant la note suivante.

C'est précisément en raison de l'inscription qu'il porte que l'objet est considéré comme votif. Son texte dit, en effet : *pn arw d š'ly nrm {bn agp'tr} l ršp gn*,<sup>67</sup> "tête de lion qu'a offerte Nūrānu, fils de ḂAgaptarri, à Rašap Guni"<sup>68</sup>. Il faut observer l'utilisation du verbe *š'ly* au causatif pour définir l'offrande de la pièce, verbe que nous reverrons dans les deux inscriptions ougaritiques sur stèle.<sup>69</sup> La structure de l'épigraphe est, comme nous le reverrons sur ces stèles, celle de base des inscriptions dédicatoires ou votives postérieures: substantif (spécifique ou général) + relatif + verbe (générique ou technique) + anthroponyme (celui qui dédie) + théonyme (divinité objet de l'offrande).<sup>70</sup> L'existence de ces parallèles permet de considérer cette structure comme une véritable formule (probablement d'inspiration égyptienne, mais de configuration local<sup>71</sup>) et de considérer ces inscriptions comme un précédent clair de celles qui sont attestées au cours du I<sup>er</sup> millénaire, lorsque ce type d'épigraphe, surtout dans certaines zones et à certains moments, s'étend et se développe.<sup>72</sup>

Un autre texte sur récipient pourrait revêtir un caractère semblable : il fut inscrit aussi sur l'argile encore fraîche de l'anse d'un récipient céramique (KTU 1.77<sup>73</sup>). L'anse appartient à une grande jarre (d'un type non encore rencontré à Ras Shamra) découverte à Minet el-Beida, le port d'Ougarit. Son texte

67. La lecture pose, comme unique problème, l'interprétation de ce qui semble être la première ligne, la séquence *bn agp'tr*. Dietrich et Loretz (*Ug 7*, p. 148) l'ont prise comme une partie du texte à insérer dans la l. 2. Dans ses dernières interprétations, elle est placée en guise de filiation après *nrm*, cf. par. ex. *UF 13* (1981), p. 99 ou *CAT*, p. 510. En revanche, Pardee (*RSO 12*, p. 813-814) s'appuyant sur le trait horizontal existant entre les deux lignes du texte et sur le fait qu'il croit qu'il n'y a rien qui indique que la ligne 1 ait été ajoutée après coup, préfère conserver la division en double ligne. Il introduit ainsi la mention possible d'un second individu, Binu ḂAgaptarri (cf. déjà par. ex. Dietrich – Loretz, *Ug 7*, p. 148 ou Xella, *TRU*, p. 295) que Pardee propose d'interpréter comme le nom du potier (cf. déjà comme hypothèse du travail Dietrich – Loretz, *Ug 7*, p. 148). Nous prenons les vocalisations des noms propres de Pardee, mais l'interprétation générale de l'épigraphe de la dernière de Dietrich et Loretz, qui explique plus facilement la structure du texte. Cependant, les considérations qui sont envisagées sont, pour une grande part, valables également pour une interprétation dans la ligne de Pardee (qui donnerait, de surcroît, un exemple d'épigraphe "artisanale"). La proximité (quant à découverte et technique) de ce texte des textes rituels de la 24<sup>e</sup> campagne, nous fait pencher, néanmoins, pour l'interprétation proposée.

68. Les discussions interprétatives tournent surtout autour de la mention du dieu Rašap (considéré habituellement de caractère ctonique) et, surtout, du sens de son épithète : qualificatif? toponyme? nom commun (jardin)? (ayant un sens technique?). Cf. Interprétations et bibliographie, de nouveau, dans Pardee, *RSO 12*, p. 815; cf. par. ex. G. Del Olmo, *Canaanite Religion According to the Liturgical Texts of Ugarit (= CR)*, Winona Lake (In) 2004, p. 165. Au sujet de l'opinion de Pardee lui-même (qui opte pour le toponyme en raison de parallèles avec Ebla), cf. maintenant G. Del Olmo, "The Ugaritic Ritual Texts. A New Edition and Commentary. A Critical Assessment", *UF 36* (2004), p. 592, à son tour, avec bibliographie (notez la référence également à des textes éblaïtes).

69. Cf. J. Tropper, *Der Ugaritische Kausativstamm und die Kausativbildungen des Semitischen*, Münster 1990, pp. 51-53; *Ugaritische Grammatik (= UG)*, Münster 2000, p. 598.

70. En réalité, il s'agit d'un développement ultérieur de la structure de base que nous voyions dans les inscriptions de propriété, où la référence "métalinguistique" à l'objet est remplacé par sa mention réelle, ce qui oblige et permet d'introduire le verbe –dont le sujet est l'auteur de l'action recueillie– au moyen d'un relatif. Le document cunéiforme alphabétique de Sarafand, d'un intérêt extrême (KTU 6.70, sur l'anse d'un récipient) reflète déjà comment cette structure était également utilisée dans d'autres régions du Levant et dans leurs dialectes (de type "phénicien", cf. la forme du relatif). Il est possible d'interpréter les témoignages épigraphiques postérieurs comme des variantes et de développements de cette structure de base. Au sujet des structures et formules des inscriptions, voir *infra*, au paragraphe "Stèles".

71. Cf. *infra*. Cf. en attendant par ex. Coacci Polselli, "Struttura delle iscrizioni dedicatorie fenicie d'Oriente - I. La formula iniziale", *RSF 4* (1976), pp. 137-138, avec des références.

72. Qui unira sous le qualificatif "votive" des types d'inscriptions très divers. Cf. par. ex. M. G. Amadasi, "Per una classificazione delle iscrizioni fenicie di dono", *Scienze dell'antichità 3-4* (1989-1990), pp. 832-843, esp. 831.

73. RS 6.411. Cf. *TEO 1*, p. 42. Ch. Viroleaud, "Sur quatre fragments alphabétiques trouvés à Ras Shamra en 1934", *Syria 16* (1935), pp. 186-187; cf. également p. 171 (Schaeffer); A. Herdner, *Corpus des tablettes en cunéiformes alphabétiques découvertes à Ras Shamra-Ugarit de 1929 à 1939 (= CTA)*, Paris 1963, p. 274, no. 187, fig. 291, pl. LXXXVIII; van Soldt, *SAU*, p. 544. Cf. Dietrich – Loretz, *ALASP 1*, pp. 157-161; cf. aussi Puech, *RB 93* (1986), p. 199.

(à alphabet court, sénestrograde), au lieu d'un bref épigraphe, s'étendait sur 5 lignes (fragmentaires). Même si le texte est obscur, la présence de formes verbales de la racine *brk* (peut être aussi *dbḥ*) et du théonyme Ba<sup>c</sup>lu laisse penser à un texte dédicatoire (peut-être avec une structure originale, mais reconnaissable).<sup>74</sup> Quoique différent du précédent, nous pourrions le considérer comme un exemple supplémentaire de l'utilisation de l'alphabet dans les rituels d'offrande et de dédicace. Il s'agit d'une inscription très particulière, mais les particularités du texte correspondent aux caractéristiques des documents à alphabet court, documents avec problèmes dont nous ne pouvons pas traiter ici<sup>75</sup> (cf. également KTU 7.60,<sup>76</sup> la tête de clou –appelé par Virolleaud « votif »– trouvée à l'Acropole avec deux lignes séparées en écriture sénestrograde).<sup>77</sup>

Au sujet de l'incorporation de l'épigraphie dédicatoire ou «votive» dans les offrandes (des implications idéologiques desquelles nous ne pouvons pas nous occuper ici) et en comptant sur les deux textes sur stèle que nous verrons ensuite, nous devons nous demander si leur nombre, étant donné le panorama général de rareté documentaire, peut être estimé de façon correcte. Cette utilisation de l'alphabet était-elle courante ou exceptionnelle ? Ou, ce qui revient au même: les exemples conservés constituent-ils une partie minime d'une nombreuse documentation perdue ou une bonne représentation d'un phénomène peu fréquent ?

Nous verrons plus tard les problèmes propres aux stèles. Dans le cas des objets meubles, peut-être plus difficilement conservables, nous ne pouvons faire que des suppositions. Pour évaluer la documentation disponible, il faudrait peut-être essayer d'établir un rapport entre les pièces inscrites et l'ensemble des objets votifs conservés, un effort qui est, évidemment, peu réaliste. Il ne manque pas, à Ougarit, de découvertes dans le contexte des temples, qui ont été interprétées comme étant votives,<sup>78</sup> mais, en l'absence d'épigraphes, la difficulté et les limites de telles attributions, ainsi que leur quantification, sont évidentes. Nous pouvons au plus supposer que la pratique dédicatoire fut courante et continue,

74. Formule initiale (Anthroponyme – dédiant ? + verbe technique *dbḥ* ?) / formule désidérative / description de l'offrande?? Cf. Dietrich – Loretz, *ALASP* 1, pp. 157-161.

75. Toute considération sur la signification des documents en alphabet court est conditionné à ce que nous arrivons à savoir sur la nature de ces alphabets «non canoniques» et sa relation avec la documentation alphabétique majoritaire à Ougarit, problèmes qui restent hors de la portée de ce travail.

76. RS 9.496 (*TEO* 1, p. 50); Ch. Virolleaud, «Textes alphabétiques de Ras-Shamra provenant de la neuvième campagne», *Syria* 19 (1938), pp. 140-141; C. F.-A. Schaeffer, *Ug* 2, pp. 182-183, fig. 73.8; *CTA*, pp. 284-285, no. 206; fig. 290, pl. LXXXVIII; van Soldt, *SAU*, p. 548. Cf. aussi par. ex. Puech, *RB* 93 (1986), p. 199, 201, fig. 9; Dietrich – Loretz, *ALASP* 1, p. 146.

77. Même si le document est généralement inclus entre les exemples d'inscriptions à alphabet court, le texte a été toujours douteux (cf. note précédente; cf. aussi par. ex. *CAT*, p. 527: «Type of script (and language?) found only here; or playful exercise with the wedge»). Le support appartient à une série de près d'une vingtaine d'objets en terre cuite, complets ou fragmentaires, appelés « clous » en raison de leur forme, mais sans fonction claire. Ils ont été étudiés récemment: V. Matoïan(-A. Bouquillon), «Une série ougaritienne de clous en terre cuite à décor piqueté», *RSO* 14, pp. 183-190 (et p. 182, fig. 30) ; cf. aussi *Cat. Lyon*, p. 234, no. 252. Provenant de différentes zones d'habitations du tell, Schaeffer datait les objets de l'Ugarit Récent 3. Les clous d'argile (avec rares parallèles à la côte syro-palestinienne) ont la tête (de c. 15 cm.) décoré de petits trous (décor « piqueté ») avec présence de restes de chaux. Matoïan a revu différents interprétations (« brosses », « tampons » –destinés à imprimer sur une matière textile–, à fonction architectural décorative ou utilitaire), en finissant par définir les clous comme «éléments mobiliers de signalétique». Matoïan conclut que «cette pratique ne paraît pas être une habitude locale, ce qui nous amène à élargir notre champ de vision chronologique et géographique en regardant notamment vers la Mésopotamie ». Elle propose comme parallèle la coutume sumérienne d'enfoncer un clou d'argile dans le mur d'une maison au moment d'un contrat de vente. L'interprétation difficile du clou inscrit ne permet pas, toutefois, d'arriver à trop de conclusions sur le contexte dans lequel le document a été écrit.

78. Come les centaines d'*ex-voto*, sous la forme de dépôts de lampes à huile et de nombreuses jarres miniatures, trouvés dans le temple dit «hourrite», que l'on a même essayé de contextualiser dans la pratique rituelle, cf. J.-M. de Tarragon, «Temples et pratiques rituelles», *RSO* 11, pp. 203-210, esp. 204.

comme on le déduit de l'information textuelle et comparative, et que ces objets furent donc nombreux (en comptant, de surcroît, sur le fait qu'ils ont bien pu être accumulés). Dans ce sens, le nombre d'épigraphes conservés semble faible. Il est possible que d'autres objets votifs, par exemple ceux ayant le plus de valeur, aient été perdus à Ougarit et que, pour eux, l'incorporation d'inscriptions ait été plus fréquente. De fait, on ne peut pas écarter la possibilité d'en rencontrer d'autres exemples à l'avenir. Mais, s'il y avait eu une pratique régulière ou véritablement répandue d'incorporer une inscription sur les objets des offrandes qui furent déposés dans les temples et les sanctuaires ougaritiques, un plus grand nombre de témoignages (par ex., sur d'autres récipients céramiques résistants) auraient déjà dû être découverts, ne serait-ce que de façon fragmentaire. Étant donné que les épigraphes votifs conservés révèlent, à travers la configuration d'une formule minime, une certaine habitude, il n'y a qu'une explication de ce type : l'alphabet ne fut pas utilisé à Ougarit pour incorporer des épigraphes sur les objets votifs les plus courants, probablement parce que son maniement n'était pas suffisamment répandu. Mais, il est possible qu'il ait existé une certaine habitude d'ajouter un texte alphabétique typique d'une partie d'entre eux, peut-être ceux de plus grande valeur, ceux qui étaient, en outre, dédiés par les membres des groupes les plus privilégiés (et réduits) du royaume. Ceux, de surcroît, qui appartenaient ou étaient proches des ambiances lettrées spécialisées. L'extension ultérieure de l'incorporation d'inscriptions à des donations et des vœux doit être comprise, par conséquent, comme un phénomène progressif d'ouverture dans le maniement de la nouvelle écriture, qu'à Ougarit, on n'apprécie certainement pas encore.

*-Inscriptions brèves: KTU 6.64 et 6.76*

Au moins deux poteries supplémentaires apparaissent dans les catalogues épigraphiques comme support textuel. L'un des textes est peint sur une céramique mycénienne (KTU 6.64<sup>79</sup>). L'autre est inscrit sur l'anse d'un autre récipient fragmentaire (KTU 6.76<sup>80</sup>). Quoique les deux soient obscurs (l'un à cause de son laconisme et l'autre en raison de la difficulté à le lire), ne semblent pas revêtir le même caractère que les précédents.

Il faut signaler que le fragment de céramique correspondant à KTU 6.64 appartenait à une grande poterie mycénienne, découverte dans une tombe de la région dite égéenne. Il ne s'agissait donc pas d'un récipient courant et, dans le cadre des productions céramiques, c'était, en fait, un objet d'une certaine valeur. Il reçut les signes alphabétiques à un moment indéterminé de sa fabrication et de son utilisation (à l'atelier du potier ? À sa commercialisation ? Au moment de son achat ou de son utilisation ?). En tout cas, il semble que le texte fut peint après la cuisson,<sup>81</sup> mais sur la poterie, non pas sur un de ses fragments (car les signes sont de grande taille –plus de 5 cm. de haut–, trop bizarres pour un ostrakon). On peut le considérer comme une "inscription" (c'est-à-dire un texte court, pas une simple marque), en vertu de la séquence de deux signes conservés (*kr[ ... ]*). En tout cas, il semble correspondre à un bref épigraphe, étant donné sa taille et son inclusion entre les bandes décoratives de la poterie. Sa caractéristique essentielle, et son intérêt principal, est le fait que les signes soient peints et non gravés. Une fois encore, les signes cunéiformes sont représentés linéairement en peignant le profil des empreintes triangulaires des clous, sans en faire varier conventionnellement la forme, ni pour la façon dont le calame les traçait sur l'argile, ni pour la manière dont les clous pourraient rappeler des traits linéaires. Le dessin clou à clou

79. RS 29... (cf. van Soldt, *SAU*, p. 660 et *CAT*, p. 510; non dans *TEO I*, pp. 335-337;); Courtois, *Ug 7*, pp. 336-337 ("Ugarit Récent III, XIIIe siècle avant notre ère"), fig. 48.1; Puech, *RB 93* (1986), p. 169 (*kr[ty]*), 171 (fig. 3).

80. RS 80.042. Cf. *TEO I*, p. 354; M. Yon – P. Lombard – M. Renisio, "L'organisation de l'habitat: Les maisons A, B et E", dans *RSO 3*, p. 82, fig. 60 "anse de jarre cananéenne avec inscription" (maison B, pièce 1044; copie); van Soldt, *SAU*, p. 670; cf. Sanmartín, *AuOr 6* (1988), p. 125.

81. Courtois, *Ug 7*, pp. 336 ("après cuisson, semble-t-il"); cf. de nuevo Hirschfeld, *RSO 13*, p. 181, n. 40.

implique probablement une certaine compréhension du tracé des signes. L'emploi schématique des triangles par les clous implique une inspiration directe dans l'apparence des clous originaux, mais pas une simple imitation ou un simple copiage incompris: la manière de disposer les triangles, en contact mais sans recouvrement, implique une certaine compréhension de la façon d'inscrire les signes sur leur support d'origine.

Le second fragment de récipient, celui qui porte l'inscription KTU 6.76, fut découvert dans une habitation de la zone résidentielle de la ville (« Centre Ville, maison B, pièce 1044 »). Il s'agit d'une anse de jarre cananéenne et il reçut l'inscription, semble-t-il, avant sa cuisson, et donc lors du processus de production, dans l'atelier du potier, une fois encore dans un contexte artisanal. L'inscription pourrait faire apparaître un numéral,<sup>82</sup> mais elle n'est pas claire.

Ces deux derniers cas d'épigraphie sur récipients sont les plus proches, parmi tous ceux que nous avons étudiés, d'une preuve ou d'un exemple de maniement de l'alphabet dans des milieux artisanaux, commerciaux ou domestiques, potentiellement indépendants des cercles scribaux et des spécialistes liés au palais. Hélas, ils ne sont ni clairs ni univoques: il est toujours possible de proposer qu'une inscription cunéiforme alphabétique ait eu un auteur scribal, y compris dans les cas où le rapport existant avec des milieux administratifs et courtisans n'est pas évident. Par exemple, l'épigraphe peint, qui semble être l'oeuvre d'un vrai connaisseur de l'écriture (pas seulement d'un utilisateur analphabète), se trouve sur une poterie découverte dans une tombe (pas loin d'ailleurs de zones ayant des archives épigraphiques). Dans ce contexte, il est toujours possible de proposer l'appartenance d'un défunt ou de sa famille aux cercles dont nous parlons). De la même manière, rien n'empêche à un scribe de la cour de se trouver présent lors de n'importe quel processus de production ou d'échange, et d'y intervenir avec une inscription, de la même façon qu'il ait pu utiliser l'écriture dans son milieu domestique.

Quoi qu'il en soit et à la différence des témoignages antérieurs, il n'y a vraiment aucune relation directe de ces derniers témoignages avec les cercles lettrés de la cour et de l'administration. Mais même en acceptant que ce puissent être de véritables exemples de la connaissance et du maniement de l'alphabet cunéiforme chez les artisans, les commerçants ou, tout simplement, chez les non fonctionnaires scribes (autrement dit en dehors des cercles liés au palais), en cette occasion, il est évident que les témoignages sont très réduits. Les documents épigraphiques conservés sur céramique plus ou moins courante s'élèvent à peine à deux. Étant donné les caractéristiques de conservation de la céramique, il ne semble pas qu'il ait pu y avoir une perte documentaire significative. Les fragments céramiques comportant une écriture alphabétique cunéiforme ou pseudo-cunéiforme, face à l'énorme cadre matériel de référence,<sup>83</sup> apparaissent comme une rareté hautement exceptionnelle.

82. CAT, p. 513: *b* 45(?) *š*(?)[ . Sanmartín, *AuOr* 6 (1988), p. 125: *b* 42(?) *š*(?)[, “por 42 (?) s[iclos] (?)”.

83. La large utilisation de récipients céramiques dans la ville et la facilité de récupération de leurs restes (extraordinairement durs et difficilement réutilisables) sont évidentes. Que seuls les fragments cités présentent une inscription –même si d'autres inscriptions ont pu être perdues, effacées ou passer inaperçues– est étonnamment peu. Pensons, en revanche, aux sites archéologiques phéniciens du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., qui, même lors de périodes précoces, et dans l'extrême Occident –où l'importance des sites n'est pas du tout comparable à une capitale orientale du Bronze Final– fournissent un ensemble de *graffiti* bien plus nombreux. Dans le site du Castillo de Doña Blanca, un établissement phénicien proche de Cadix, les découvertes épigraphiques sur céramique des VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., quoique brèves, même en écartant les plus douteuses, sont déjà une vingtaine, cf. par. ex. J. L. Cunchillos – J. Á. Zamora, “La epigrafía fenicia del yacimiento del Castillo de Doña Blanca (El Puerto de Santa María, Cádiz)”, *Palaeohispanica* 4 (2004), pp. 111-134; “The Phoenician inscriptions at the first occupation levels of the ‘Castillo de Doña Blanca’ and their historical implications”, dans A. M. Arruda (ed.), *Proceedings of the VIth International Congress of Phoenician and Punic Studies (Lisbon, 2005)*, Lisbon, s. p.

C'est vrai que les caractéristiques de l'écriture cunéiforme en conditionnèrent l'utilisation courante sur des céramiques (après cuisson). Bien que, comme nous l'avons vu, les exemples de son incision sur des objets durs ne manquent pas, il n'était certainement pas facile d'insérer un texte en cunéiforme alphabétique sur une poterie après sa cuisson, sauf si, comme dans l'exemple que nous possédons, on le peint. Utiliser la peinture ou l'encre, propres aux écritures linéaires, pour représenter une écriture cunéiforme, dut probablement être extravagant (n'étant, de surcroît, pas toujours conservable).<sup>84</sup> Toutefois, l'absence de témoignages isolés de signes cunéiformes sur la céramique commune, y compris après cuisson, est encore frappant.

La facilité d'inscrire le cunéiforme alphabétique sur de l'argile fraîche le rendait potentiellement facile à insérer dans des récipients céramiques avant leur cuisson, coutume constatée à Ougarit, mais, une nouvelle fois, de façon minime. Cette incision précuisson renvoie, en outre, nécessairement au cadre de fabrication des récipients, non pas à leur utilisation. Au vu des témoignages et du contexte que nous percevons, il ne semble pas que les inscriptions cunéiformes propres au milieu artisanal aient été habituelles (ni excessivement normales non plus, quoiqu'existantes, celles qui étaient faites comme partie de l'objet selon les vœux de la personne qui les commandaient – et avec sa participation probable, ou celle d'un scribe). Il est nécessaire de rappeler, une fois de plus, que notre étude est limitée aux utilisations de l'alphabet cunéiforme, dont la connaissance semble peu étendue tant entre les utilisateurs communs d'objets communs comme entre les fabricants de ces derniers.

Dans ce sens, une ligne intéressante de recherche est ouverte par les marques isolées présentes sur les poteries ougaritiques, que ce soit sur des récipients importés ou, éventuellement, de fabrication locale, des marques fréquemment claires appartenant à –ou inspirées par– des signaux linéaires. Bien que n'entrant pas dans le propos de ce travail (centré sur le cunéiforme alphabétique d'Ougarit), l'apparition de ces signes au cours du Bronze Final (peints ou gravés, ayant un caractère graphématique ou pas, reconnaissables ou pas comme partie de systèmes graphiques égéens ou levantins), montre l'introduction, dans la région, de formes d'épigraphie ou de pseudoépigraphie dans un domaine artisanal ou commercial peut être plus courant, et peut-être donc, plus vaste et plus ouvert. Une étude systématique de ces marques pourrait nous éclairer, aussi bien sur ces utilisations et leur véritable portée, que sur les différents répertoires en vigueur à disposition de ceux qui y firent les incisions.

## Stèles

### -Nombre de documents et représentativité

Nous arrivons enfin aux deux seuls exemples de ce que l'on pourrait appeler épigraphie « monumentale » à Ougarit : deux stèles de pierre (KTU 6.13 et 6.14<sup>85</sup>) qui présentent une inscription.

84. Pour ces mêmes raisons, il n'est pas étonnant qu'il n'existe pas de témoignages d'*ostraka* en cunéiforme alphabétique, une utilisation du support céramique typique également des écritures linéaires, mais absurde avec le cunéiforme, qui pouvait avoir recours, bien plus facilement, à de l'argile fraîche.

85. RS 6.021, 6.028. Cf. *TEO* 1, p. 40-41, fig. 13a-b; *ed. princ.* R. Dussaud, "Deux stèles de Ras Shamra portant une dédicace au dieu Dagon", *Syria* 16 (1935), pp. 177-178 (cf. C. F.-A. Schaeffer, "Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit, 6e campagne (printemps 1934)", *ibid.*, pp. 155-156); cf. pl. XXXI, fig. 1-3; cf. aussi par. ex. Courtois, *SDB* 9 (1979), col. 1195-96; van Soldt, *SAU*, p. 543. Cf. surtout M. Yon, "Stèles de pierre", en M. Yon (ed.), *Ras Shamra-Ougarit VI. Arts et industries de la pierre* (= *RSO* 6), Paris 1991, no. 7 et 8, pp. 279-281, 301-302 (Bordreuil – Pardee, texte), 334, fig. 7, 14a-b; P. Bordreuil - D. Pardee, "Textes ougaritiques oubliés et transfuges", *Semitica* 41-42 (1993), pp. 24-32 et Pardee, *RSO* 12, pp. 386-399 (et p. 1270, fig. 17-18) avec davantage de références (sur les avis de Pardee, cf. maintenant par. ex. Del Olmo, *UF* 36 (2004), p. 592); parmi les divers travaux, cf. par. ex. Xella, *TRU* I, pp. 297-299; Dietrich – Loretz, "Ugaritische Votivinschriften", dans C. Butterweck *et al.*, *Grab-, Sarg-, Votiv- und Bauinschriften* (*TUAT* II, Religiöse Texte 4), Münster 1988, p. 505; J. F. Healey, "The 'Pantheon' of



Une fois encore, le manque de témoignages est encore plus frappante, étant donné que la conservation et d'accumulation des épigraphes monumentaux est théoriquement plus aisée. Seules deux inscriptions alphabétiques conservées sembleraient impliquer soit un démarrage tardif de la coutume de les réaliser, soit un faible enracinement d'une telle coutume, ou bien les deux à la fois. Pourtant, la facilité de conservation est toujours nuancable et la portée des problèmes documentaires n'est pas évidente.<sup>86</sup>

Ces considérations pourraient s'appliquer à l'ensemble des inscriptions monumentales. Si nous nous limitons simplement aux stèles, nous pouvons comparer les découvertes épigraphiques avec le reste des exemplaires. À Ugarit, on a retrouvé une vingtaine de pièces considérées archéologiquement comme étant des stèles. L'ensemble documentaire a été étudié en détail, ce qui a permis de mieux connaître leur facture, leur qualité et leur caractère.<sup>87</sup> Celles qui présentent un texte alphabétique continuent d'être uniquement deux exemples, mais si la perte documentaire a maintenu la proportion entre les stèles inscrites et les anépigraphiques, l'habitude d'incorporer des inscriptions sur les stèles dans la nouvelle écriture semble plus répandue. Si nous écartons celles de plus petite taille et de plus mauvaise facture, il se trouve qu'une partie significative des stèles de grande taille et de meilleure qualité comportent des inscriptions. Le caractère exigü des témoignages n'autorise pas, cependant, à exagérer la valeur de cette déduction.

Cette même rareté documentaire empêche de comparer les formes adoptées sur différentes inscriptions, en raison de leur incision dans la pierre, par les signes cunéiformes qui, en fonction de leurs différentes factures, schématisations ou régularités, pourraient nous donner des renseignements sur l'étendue et l'ancienneté de leur utilisation. Les deux exemples conservés semblent montrer, en tout cas, une copie directe des signes cunéiformes alphabétiques d'Ugarit sur la pierre, sans qu'apparaissent des traits d'éventuelles conventions plus raffinées, comme celles que montre l'épigraphie cunéiforme syllabique sur pierre dans d'autres lieux et à d'autres époques.<sup>88</sup> En dépit de la tradition courante, connue

Ugarit: Further notes", dans *Cananea selecta. Festschrift O. Loretz* (= SEL 5), Verona 1988, pp. 103-112; Del Olmo, *CR*, p. 164 ou W. G. E. Watson, "A Hittite Loanword in Ugaritic?", *UF* 36 (2004), pp. 533-538. (Cf. maintenant *Cat. Lyon*, p. 264).

86. Les découvertes des stèles ougaritiques sont occasionnellement fragmentaires et souvent éparpillées; la zone des temples de l'acropole, où étaient situées la plupart d'entre elles, dut subir un fort pillage ancien et un autre moderne, des mains de chercheurs de trésors à la fin du XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s. (sans parler d'autres facteurs, par. ex. les conséquences des séismes; on connaît les importants dégâts d'un séisme au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, cf. par. ex. O. Callot, *Cat. Lyon*, p. 270: "on peut même se demander si le temple de Dagan n'est pas demeuré dès lors à l'état de ruines"; mais cf. *infra*). D'autres temples furent sans doute pillés au moment de la destruction et l'abandon de la ville : certains sanctuaires conservent les vestiges des lieux où, probablement, furent installées des stèles qui, pourtant, ont été perdues. Malgré tout, il semble difficile qu'il y ait eu une destruction complète de la grande majorité de ces pièces, ou leur vol dans le passé (même les plus petites sont volumineuses et ne possèdent pas de valeur intrinsèque) et rien ne laisse supposer des vols modernes de stèles ougaritiques. Au sujet de la vie utile des stèles et de leur fin (en marge des destructions), il faut supposer que, durant la période d'utilisation des temples, les pièces aient pu être déplacées voire réutilisées, mais leur destruction est peu probable. Certaines d'entre elles semblent, de fait, avoir été découvertes dans des fosses, probablement amorties. Du fait de ces considérations et d'autres, par comparaison avec d'autres exemples d'écriture, l'épigraphie monumentale conservée à Ugarit devrait être, en dépit des pertes documentaires, le résultat de l'accumulation d'une partie significative de celle qui a été faite dans la ville du début de la pratique à l'abandon du poste. Cf. Zamora, *ROCE*, s. l. Le type de perte documentaire s'étend, en outre, à des aspects difficiles à évaluer (nous ne savons rien, par exemple, sur l'utilisation possible de l'écriture alphabétique au moyen de la peinture sur des supports monumentaux, même si ça ne semble pas une possibilité à considérer vraiment).

87. M. Yon, "Stèles de pierre", dans *RSO* 6, pp. 273-344.

88. Pardee, *RSO* 12, p. 386, sur le "ductus lapidaire" de KTU 6.13: "L'intention semble avoir été d'imiter les clous faits dans l'argile vus sous la forme de clous indépendants ... Le lapicide a imité aussi la forme triangulaire des clous faits sur l'argile, à savoir sans tenter de donner au clou une véritable forme de clou, avec le net rétrécissement tout de suite après la tête que l'on voit, par exemple, sur les inscriptions lapidaires néo-assyriennes".

aussi en Syrie,<sup>89</sup> d'inscrire sur la pierre des textes cunéiformes, les exemples ougaritiques semblent montrer plutôt, du point de vue matériel, un développement indépendant. En fait, les signes alphabétiques d'Ougarit semblent être traités comme s'ils n'étaient cunéiformes qu'accidentellement.

*-Le support : les stèles ougaritiques*

Les stèles, aussi bien celles qui sont strictement cultuelles que celles qu'on appelle "commémoratives", sont un élément bien connu dans les cultures proche-orientales. Traditionnellement, à la lumière des témoignages du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. et postérieurs, leur aspect cultuel était connu et considéré comme étant propre, surtout, au Levant. Aujourd'hui, il est possible de suivre à la trace leur présence et leur rôle depuis des époques très antérieures et dans des zones qui s'étendent jusqu'au Moyen Euphrate.<sup>90</sup> Dans l'occident oriental, il y en a d'abondants témoignages depuis le milieu du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., avec une continuité entre la fin de l'âge du Bronze et l'Âge du Fer. Toutes les stèles ougaritiques semblent être affectées aux stèles qui sont propres aux lieux de culte. Les stèles rencontrées à Ougarit devaient appartenir au "mobiliier cultuel" des temples, étant situées dans la cella ou dans les cours des sanctuaires de la ville, surtout des deux grands temples de l'acropole (et parmi eux, surtout le grand temple de Baal), mais aussi d'autres<sup>91</sup> que les archéologues ont voulu identifier (ou proposer) en partie grâce à la présence même des stèles. Elles ont des tailles très diverses, les plus grandes étant celles de l'acropole (qui, malgré tout et à la différence d'autres stèles monumentales syriennes, ont des dimensions réduites : dans un cas seulement elles dépassent un mètre de haut). Aussi bien en raison des lieux de découverte qu'en raison des textes conservés (que nous verrons ci-dessous), les stèles sont interprétées habituellement comme étant "votives", offertes à la divinité par des personnages pieux et, sûrement, d'un certain rang et d'une certaine aisance économique.<sup>92</sup>

Du point de vue de leur facture matérielle, les stèles ougaritiques sont des exemples d'une école locale, qui se différencie de celles connues dans la Syrie intérieure. Elles s'apparentent, de par leur forme, à certains types de stèles mésopotamiennes (celles de type "cintré"), mais elles dérivent surtout de modèles égyptiens (comme on peut l'apprécier surtout dans celles qui présentent une iconographie). Les traditions et l'esthétique égyptiennes semblent être le clé essentielle de leur interprétation archéologique,

89. Et, avec un exemple exceptionnel, non loin géographiquement d'Ougarit : l'inscription d'Idrimi de Alalakh, cf. *ed. princ.* S. Smith, *The Statue of Idri-mi*, London 1949; Notez-en ses abondantes particularités: p. 11, "The mason was a poor craftsman... the wedges are reduced to lines with slight indication of the head. The heads themselves are sometimes mere small drill holes, never cut to the triangular shape" (bien qu'évidemment toujours en suivant les conventions graphiques générales du cunéiforme monumental) "The complete inability to maintain any sort of standard is probably a mark of inexperience; there was not enough work of this kind to train a scribe in consistent monumental writing... The scribe who prepared the mason's copy made mistakes... [but the autor of the original draft] was perfectly trained in his own school, which used signs according to an old tradition, different from that of Babylonia, but consistently and reasonably... in a style that is different from that of the Babylonians, but characteristic of other North Syrian inscriptions". Cf. también el reciente T. Longman, "The autobiography of Idrimi (1.148)", dans W. W. Hallo (ed.), *The Context of Scripture I. Canonical Compositions from the Biblical World*, Leiden 1997, pp. 479-480, avec références.

90. Cf. par. ex. ahora J.-M. Durand, *Le Culte des pierres et les monuments commémoratifs en Syrie amorrite (Florilegium marianum VIII, Mémoires de N.A.B.U. 9 = FM 8)*, Paris 2005. Cf. aussi A. Archi, "The Stele (NA.RÚ) in the Ebla Documents", dans *Written on Clay and Stone, Ancient Near Eastern Studies Presented to K. Szarzynska*, Varsovia 1998, pp. 15-24. Cf. de nouveau Yon, *RSO* 6, pp. 273ss.

91. Cf. Yon, *RSO* 6, pp. 273-274, 275-281, fig. 1-2, 4-5. Les ateliers présumés ou maisons de sculpteur ne semblent pas en être et les contextes hétérogènes sont interprétés comme des dispersions à partir des lieux cultuels.

92. Yon, *RSO* 6, p. 276. La taille et la qualité diverses indiquent également que la position sociale des offrants était, en tout cas, très variée. Il n'est pas étonnant que les stèles les plus petites et médiocres soient les plus nombreuses et celles ayant les plus grandes dimensions et les mieux exécutées les plus rares.

en tenant toujours compte du fait qu'il s'agit, pour la plupart, de pièces réalisées à Ougarit même.<sup>93</sup> Il vaut la peine de souligner qu'au niveau strictement archéologique, voire typologique, les stèles ougaritiques préfigurent étroitement les productions ultérieures du I<sup>er</sup> millénaire (par exemple, dans leur disposition, dans la composition générale de la figuration), se plaçant au début de toute la tradition phénicienne voire punique.<sup>94</sup>

*-Les stèles comportant des inscriptions et l'incorporation de l'alphabet*

La plupart des stèles retrouvées à Ougarit sont anépigraphiques ou, du moins, ne conservent pas de texte dans leur état actuel. Une stèle présente une inscription justement en hiéroglyphes égyptiens (en raison de son matériau, sa technique et son iconographie, il s'agit probablement de la seule stèle importée).<sup>95</sup> Seules deux pièces, comme nous le disions, présentent une inscription alphabétique.

La stèle était un support monumental bien connu dans tout le Proche-Orient et en Égypte, comme étant approprié et privilégié pour recevoir un texte. Le fait que la cité d'Ougarit elle-même ait fourni un exemple de stèle inscrite dans d'autres graphies, démontre que, dans la capitale du royaume, on connaissait bien ces coutumes épigraphiques (et, semble-t-il, surtout à travers la tradition égyptienne). L'emploi de la nouvelle écriture alphabétique sur stèles n'est donc pas étonnante. Moins encore si les textes des stèles répondirent à un type de pratique de caractère local ou liée à la langue locale, qui aurait exigé un nouvel accommodement de la coutume générale aux traditions locales. Il semble que ce soit le cas, du moins dans la manifestation concrète que nous possédons. Il s'agit de stèles votives, d'un acte d'offrande bien connu et répandu. Mais la catégorie d'offrande que font apparaître les textes des stèles ougaritiques acquiert ses propres caractéristiques.

*-Les stèles ougaritiques comportant des inscriptions en cunéiforme alphabétique*

Les deux stèles inscrites en cunéiforme ougaritique furent découvertes (durant la 6<sup>e</sup> campagne de fouilles en 1934) dans l'un des deux grands temples de l'acropole de la ville d'Ougarit (celui qui est connu sous le nom de "Temple de Dagan"<sup>96</sup> précisément parce que ce dieu apparaît dans le texte des stèles, comme nous le verrons). Elles furent retrouvées devant l'entrée du temple (hors du bâtiment, mais dans son enceinte sacrée). Il s'agit de stèles plates, rectangulaires, "cintrées". L'une d'entre elles n'est pas complète (on en conserve l'extrémité supérieure, d'un peu plus de 30 cm de haut). Par contre, l'autre (de 87 cm. environ de haut, 38 de large et 15,5 d'épaisseur, mesures qui durent en faire une stèle légèrement supérieure à la précédente), qui conserve même un large tenon à la base, fut retrouvée pratiquement entière. Cela permet de voir qu'elle fut encastrée dans le sol ou, plus probablement, dans une base en pierre, comme celles qui apparaissent encore in situ. Elles sont en pierre calcaire et aucune des deux stèles ne présente de décoration, ce qui constitue une exception parmi celles qui furent rencontrées dans la

93. Yon, *RSO* 6, p. 274-275, 283.

94. Selon les mots de M. Yon, *RSO* 6, p. 383, "il semble que les artisans et artistes d'Ougarit ont mis en oeuvre des types et un style propres à cette région de la côte syrienne, en adaptant les principes et les procédés hérités de l'Égypte, et qu'ils constituent ainsi la tête de file de la longue série des stèles votives qui, par la suite, caractérisent le monde phénico-punique".

95. Cf. Yon, *RSO* 6, pp. 284ss. (A. Gasse, "Les inscriptions", pp. 286-288), no. 1, avec beaucoup de références. Il faut se rappeler que les inscriptions hiéroglyphiques égyptiennes ne sont pas rares à Ougarit, où l'on a découvert près d'une centaine d'exemples (cf. *TEO* I, p. 419).

96. Cf. situation sur le plan, par. ex. dans Courtois, *SDB* 9 (1979), fig. 908, col. 1173-1174. L'attribution du temple au dieu Dagan a souvent été contestée et défendue, dans une discussion liée à celle de l'importance du propre Dagan dans la religion ougaritique. Cf. par. ex. dans Pardee, *RSO* 12, p. 193, n. 195, 391 (qui défend le rôle de protagoniste rituel de Dagan) quelques références. Cf. également *infra*. Au sujet des caractéristiques matérielles et du contexte archéologique des deux stèles, cf. bibliographie citée *supra*.

ville.<sup>97</sup> Apparemment, les inscriptions remplacent la nécessité d'autres messages, ou bien le type d'offrande ne les exigeait pas. Une autre possibilité suggestive est que la décoration de ces stèles ait été peinte, comme on l'a suggéré pour toutes ces stèles, à la lumière des originaux égyptiens et d'autres parallèles égéens,<sup>98</sup> mais les inconvénients ne manquent pas.<sup>99</sup> Même si l'utilisation de la peinture est une chose dont il faut toujours, sans doute, tenir compte,<sup>100</sup> ce qui est sûr, c'est que l'aspect originel des stèles inscrites est, en réalité, une inconnue.

*-Le contenu textuel*

Les textes gravés, quoique distincts sur les deux stèles, répètent des structures et des termes, et répondent, sans doute, à un même motif et à une même pratique (mais pas à un seul acte). Il est donc possible de les étudier en connexion.

Le texte KTU 6.13 est écrit sur la stèle qui fut retrouvée complète, sur trois lignes, bien lisibles, sauf le début de la dernière: *skn . d šlyt • i ryl . l dgn . pgr • w alp l akl*.<sup>101</sup> Le début de l'inscription ne pose pas trop de problèmes : "Stèle qu'a offerte<sup>102</sup> Tarryelli à Daganu". Il faut observer la position initiale caractéristique du mot qui se rapporte à l'objet qui reçoit l'inscription. Dans ce cas, il s'agit de *skn*.<sup>103</sup> La structure du début de l'épigraphe est, en fait, pratiquement identique à un bon nombre d'inscriptions ultérieures sur objet, surtout votives<sup>104</sup> (mais pas seulement),<sup>105</sup> même à des époques tardives.<sup>106</sup>

97. 15 sur 19 exemplaires repérés portent un décor en relief plat. Seules deux autres stèles sont dépourvues de décoration ou d'inscriptions sculptées ou gravées, cf. Yon, *RSO* 6, p. 281.

98. Yon, *RSO* 6, pp. 282-283. Les stèles inscrites ont des formes aux surfaces soigneusement plates, ce qui pourrait faire penser à cette hypothèse. Le fait que les textes soient gravés pourrait se justifier de différentes manières (correspondre à différents travaux artisanaux – et à différents spécialistes-, répondre à la nature incise du cunéiforme, maintenir plus clairement le texte peint, etc.) Mais cf. note suivant.

99. Par exemple, l'incision semble indiquer qu'il n'y eut pas une préparation ultérieure de la pierre pour recevoir la peinture (comme une couche d'enduit), au-delà de son simple lissage. La situation des textes disponibles sur chaque stèle, relativement centrés et de bonne taille, n'aide pas du tout non plus à comprendre comment les inscriptions auraient pu s'intégrer dans une scène similaire à celles que nous connaissons sur d'autres stèles avec une décoration en relief.

100. Également en vue des possibles textes perdus. Comme nous disions précédemment, les possibilités restent, en tout cas, très hypothétiques.

101. Cette lecture appartient à Pardee, *RSO* 12, p. 386-388, différente de Bordreuil – Pardee, *RSO* 6, pp. 302-303. Cf. aussi Bordreuil – Pardee, *Syria* 41-42 (1993), pp. 24-25. Comparez aussi *KTU* et *CAT*. Cf. esp. Pardee, *RSO* 12, pp. 387-388, n. 7-9.

102. Observez également l'utilisation du verbe *'ly* en causatif, comme sur la deuxième stèle et sur l'"*exvoto*" *KTU* 6.62.

103. Cf. Del Olmo – Sanmartín, *DUL*, p. 759, avec références (cf. par. ex. M. Dietrich – O. Loretz – W. Mayer, "Sikkanum 'Betyle'", *UF* 21 (1989), pp. 133-139, Bordreuil – Pardee, *Syria* 41-42 (1993), p. 25 ou Pardee, *RSO* 12, p. 388-399, également avec d'avantage de références, cf. esp. n. 12-15; cf. maintenant aussi Durand, *FM* 8, esp. pp. 32ss). Le sens moderne du mot "stèle" est souvent le sens générique de "monument monolithique". Étant donné la fonction différente qu'ont, à chaque moment, ces monolithes proche-orientaux, la recherche a opté pour l'utilisation de termes ou de distinctions plus concrets. Une distinction fonctionnelle essentielle, bien que n'étant pas toujours simple à établir, distingue les stèles communs (que l'on peut appeler, si on le veut, "stèles commémoratives" ou "Memorialsteine") de celles faisant l'objet de culte (si on le veut, "Kultsteine", que l'on fait parfois coïncider avec celles désignées sous le terme de "bétyle"). En marge des problèmes généraux d'imposer des catégories et des concepts externes, on a signalé la faiblesse du critère sous-jacent au premier terme (cf. Pardee, *RSO* 12, p. 393, n. 39 *contra* Dietrich – Loretz, *ALASP* 3, p. 67). En tout cas, la division antérieure peut être acceptée conventionnellement, en entendant que les "Memorialsteine" peuvent être également le fruit de l'activité cultuelle (quoique ne constituant pas l'objet du culte).

104. Il ne s'agit pas seulement d'une simple coïncidence d'intention, ni d'une parenté structurelle abstraite (les stèles égyptiennes elles-mêmes, même celle découverte à Ougarit, conservent, sous leur forme la plus élaborée, la même structure). La répétition d'une même syntaxe, la constitution d'une véritable formule (d'inspiration possiblement égyptienne, cf. W. Herrmann, "Der historische Ertrag der altbyblichen Königsschriften", *MIOF* 6 (1958), pp. 24-25, mais de développement, très probablement, local levantin) sont très clairement constatées dans sa continuité postérieure, cf. *infra*.

L'épigraphie linéaire alphabétique postérieure fera fréquemment apparaître cette structure : substantif initial, relatif<sup>107</sup> postérieur qui introduit le verbe de la proposition initiale, sujet postposé, récepteur introduit par une préposition. Il s'agit d'un élément de continuité extraordinairement clair, souvent signalé.<sup>108</sup>

D'autre part, les inscriptions ougaritiques, même en comparaison avec les inscriptions linéaires les plus anciennes (telles que les bybliotes, qui, dans tant de traits, font apparaître des connexions intimes avec le monde d'Ougarit), présentent, à leur tour, leurs propres caractéristiques grammaticales et sémantiques : sur la stèle, outre l'utilisation du relatif *d*, le verbe pour l'offrande est *'ly* (le même dans les trois épigraphes sur des objets "votifs"), racine que n'utilisent plus ensuite ni les inscriptions phéniciennes ni les araméennes.<sup>109</sup> Même le terme *skn* lui-même n'apparaît pas dans l'épigraphie postérieure en désignant les stèles.<sup>110</sup> Autrement dit, à des éléments de continuité (aussi bien ceux appartenant au background culturel, à travers la fonction générale de l'épigraphe, que ceux ayant une forme concrète, héritée dans le cadre d'une même tradition) s'opposent des caractéristiques culturelles (graphiques, linguistiques, culturelles, comme nous le verrons) propres à chaque moment et à chaque lieu.

105. Indépendamment du support et même indépendamment du contexte et du genre précis: la structure se répète, par exemple (en choisissant deux des premières inscriptions monumentales bybliotes en linéaire phénicien), de façon exacte, aussi bien pour la formule initiale du sarcophage d'Aḥiram (KAI 1, où *ʔn*, le sarcophage est l'objet inscrit et le roi Aḥiram le récepteur –à l'endroit où les inscriptions votives situent la divinité ; notez également le recours à des traditions et des figures littéraires dans la seconde partie de l'inscription, qui explore une intention épigraphique novatrice, répétée ensuite) comme pour le mur du temple d'Astarté (KAI 7, où *qr*, le mur, est l'objet de l'offrande et la déesse Astarté la réceptrice). Pour une présentation de la documentation plus significative, cf. par. ex. de nouveau Coacci Polselli, *RSF* 4 (1976), pp. 137-145, qui distingue variantes et développements, Mazza, *RSF* 4 (1976), pp. 129-136 (avec une attention toute particulière à l'ordre des éléments) et Amadasi, *Scienze dell'antichità* 3-4 (1989-90), pp. 832ss.. Cf. également la note suivante.

106. On reconnaît le schéma traditionnel, survivant avec une grande vigueur dans la plupart des inscriptions dédicatoires phéniciennes (même dans les inscriptions votives orientales les plus tardives –d'un grand conservatisme– ou dans les puniques occidentales –avec davantage d'innovations et de changements) et sur la base de nombreuses inscriptions d'autres genres. Formellement, dans les inscriptions qui répondent, d'une façon directe, au même "genre", outre l'enrichissement du texte avec des renseignements ajoutés sur les dédians et les dédies, les variantes et les nouveautés seront surtout produites par des changements dans l'ordre de ces éléments (dus à des nouveautés morphologiques et syntaxiques ou à des intentions emphatiques) ou l'ellipse (surtout du propre objet inscrit, une chose qui, comme nous le voyions, était une possibilité ouverte dès l'origine). L'évolution de la formule de base comprendra de nouvelles influences et des développements divers (surtout, comme nous le disions, dans l'Occident punique), qui donneront également lieu à des exemples plus complexes (même dans l'Orient le plus conservateur : comparez, par ex., les inscriptions bybliotes citées auparavant avec KAI 10, la stèle de Yeḥaumilk, s. V-IV av. J.-C.). Quoiqu'il ne manque pas d'exemples divergents du schéma traditionnel, ils sont presque toujours explicables individuellement. Au sujet de la documentation, cf. de nouveau Coacci Polselli, *RSF* 4 (1976), pp. 137ss. et Mazza, *RSF* (1976), pp. 131ss.; cf. également de nouveau Amadasi, *Scienze dell'antichità* 3-4 (1989-1990), pp. 831-843 (cf. esp. 832ss. et 842ss. pour une explication idéologique excellent en clé historique).

107. L'utilisation du pronom dans la formule ougaritique a éclairci les formules en phénicien (bien qu'il ne manque pas de problèmes), cf. par. ex. Coacci Polselli, *RSF* 4 (1976), pp. 137-145 (esp. 138-140, les problèmes du relatif-démonstratif); cf. également F. Mazza, "Un tipo di formula votiva nelle iscrizioni fenicie e puniche", *RSF* 4 (1976), pp. 129-136, esp. 132-133, tous avec références; cf. aussi références dans Pardee, *RSO* 12, p. 388, n. 11.

108. Cf. les oeuvres citées dans la note antérieure et les références auxquelles elles renvoient.

109. Cf. J. Hoftijzer – K. Jongeling, *Dictionary of the North-West Semitic Inscriptions (=DNWSI)*, Leiden – New York – Köln 1995, pp. 852-853. Cf. en revanche l'usage biblique de *'lh* en Hiphil, L. Köhler – W. Baumgartner, *Hebräisches und Aramäisches Lexikon zum Alten Testament. 3. Aufl. (= HAL)*, Leiden 1996, p. 784. Au sujet de la racine, de son étymologie et de son sens dans ce contexte, cf., de nouveau, la bibliographie apparaissant dans Pardee, *RSO* 12, p. 390-391, n. 18-21.

110. Pour lesquelles les inscriptions phéniciennes, par ex., utilisent *mšbt* ou *nšb*, cf. *DNWSI*, pp. 676-677, 750. Rappelez le verbe pour l'érection (*nšb*) de la « stèle ancestrale » (*skn ilib*) à Ougarit, KTU 1.17:I: 26-27 et par. Cf. *supra*.

L'apparition du nom *Tariyelli* ajoute certaines possibilités d'interprétation : la personne qui dédie semble être la célèbre reine d'Ougarit du même nom, qui exerça un grand pouvoir comme reine mère au cours de la période finale du royaume (à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle av. notre ère).<sup>111</sup> En dehors du fait de savoir si ce type de sacrifice était nécessairement lié ou pas à la monarchie, l'apparition d'un personnage royal renvoie la pratique qui fut à l'origine de l'inscription –et l'inscription elle-même– aux plus hautes sphères de la cour (et donc au personnel spécialisé à son service).

Le texte final de l'inscription semble une apposition qui, dans la pratique, égale le substantif initial à ce lui qui est présenté à présent, *pgr* (ce qui fit même penser à deux synonymes).<sup>112</sup> Le terme *pgr* a été compris majoritairement comme un type d'acte cultuel, souvent comme une "offrande mortuaire", comme nous le verrons ci-dessous. La mention finale d'un animal sacrificiel, un boeuf "pour manger",<sup>113</sup> introduit par la conjonction *w*, semble indiquer qu'en plus de la stèle, l'animal a été offert (comme une partie du *pgr* habituel? Comme une offrande ajoutée au *pgr* proprement dit? En recueillant le sens de *pgr* la propre stèle, avec une signification plus concrète (un type de stèle, de monument) ou, à l'inverse, plus abstrait (une action qui la présuppose, une dédicace) que celui du terme *skn* lui-même?).<sup>114</sup>

La seconde inscription, KTU 6.14, se trouve sur le fragment supérieur de stèle trouvé à proximité de l'antérieure. Son texte est, lui aussi, divisé en trois lignes (la dernière incomplète au début) : *pgr . d šly • ʿzn . ldgn . bʿlh • [w a]lp . b mhr̄tt*.<sup>115</sup> Dans ce cas, *pgr* est le terme initial de l'épigraphe, qui souligne sa position presque interchangeable avec la propre stèle, *skn*.<sup>116</sup> De fait, la structure initiale de l'épigraphe est

111. W. H. Van Soldt, "The Queens of Ugarit", *JEOL* 29 (1985-86), p. 71; *SAU*, p. 15-18; cf. également M. Dietrich – O. Loretz, "Kennt das Ugaritische einen Titel *aḫat-milki* = *šar-elli* = *tryl* 'Schwester des Königs'?", *UF* 15 (1983), p. 303. À propos de la chronologie, cf. de nouveau O. Callot, *Cat. Lyon*, p. 270 (possible ruine du temple au milieu du XIII<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

112. Au sujet des relations entre les termes *skn* et *pgr* dans l'inscription, cf. Pardee, *RSO* 12, p. 388, 392-395, avec beaucoup de références (cf. esp. n. 34ss). Comme Pardee le signalait (p. 393) l'équivalence entre *skn* et *pgr* et syntaxique, non pas sémantique, mais, d'une part, une telle équivalence n'exclut pas une relation dans la sémantique des deux termes (par ex., une relation d'inclusion) ; d'autre part, même sur le plan syntaxique, l'explication de l'épigraphe maintient une certaine obscurité.

113. "Pour manger", "pour la nourriture", "d'embouche", interprètent, comme sens de base, la plupart des études. La clé de l'interprétation est, de fait, si l'expression qualifie le boeuf par sa nature (en marge du rituel) ou par sa destination (dans le rituel). Cf. par. ex. Bordreuil – Pardee, *RSO* 6, p. 302, Bordreuil – Pardee, *Syria* 41-42 (1993), pp. 24-25, 30ss. ou Pardee, *RSO* 12, p. 388, 394, n. 42-45 (avec des références), qui paraît finalement vouloir concilier les deux sens. Cf. également par. ex. Del Olmo, *CR*, p. 164: "for consumption" (cf. déjà *La religión cananea según la liturgia de Ugarit* (*AuOrSuppl.* 3 = *LRC*), Sabadell 1992, pp. 112 "de consumo"); Tropper, *UG*, pp. 598, 760: "ein Rind zum Essen", "ein Speiserind") ou maintenant Watson, *UF* 36 (2004), pp. 535-537, qui propose de comprendre, au moyen d'un prêt hittite, "plough-ox" (en parallèle sémantique avec le texte de la deuxième stèle).

114. Voir ci-dessous. L'expression, comme on le voit, cache plus de problèmes qu'il n'y paraît; cf. de nouveau Pardee, *RSO* 12, p. 394, 397, avec des références à des interprétations antérieures (les plus anciennes étant viciées par la restitution finale sur les deux stèles de deux animaux sacrificiels, *š w alp*, cf. pp. 387, 398 et n. 41).

115. Lecture de Pardee, *RSO* 12, pp. 396-397; cf. aussi Bordreuil – Pardee, *Semitica* 41-42 (1993), pp. 24 et 28ss. Comparez Bordreuil – Pardee, *RSO* 6, p. 302. Le texte de la dernière ligne, aussi bien sa restitution initiale que la lecture des derniers caractères, avait déjà posé des problèmes depuis la lecture *mhr̄t* de Dussaud –par. ex. *KTU* lisait encore *bmhr̄t*, terme sur lequel travaillèrent ses éditeurs, cf. bibliographie, directe et indirecte, dans l'ouvrage cité de Pardee, *RSO* 12, p. 396, 398; J. F. Healey (par. ex. en "The 'Pantheon' of Ugarit: Further notes", *SEL* 5 (1988), pp. 106, 112) proposa *bmhr̄m*, les deux lectures dépassées; cf. *CAT*, p. 502, en assumant déjà les dernières lectures.

116. L'erreur du lapicide étant exclue, comme on l'envisageait initialement M. Dietrich – O. Loretz – J. Sanmartín, "Pgr im Ugaritischen. Zur ugaritischen Lexikographie IX", *UF* 5 (1973), pp. 289-291. Cette utilisation de *pgr* à l'endroit initial correspondant à l'objet rappelle la position initiale sur les stèles et les inscriptions commémoratives postérieures de substantifs qui désignent le support, mais aussi l'acte cultuel lui-même. Il s'agit en phénicien, toutefois, de substantifs génériques, tels que *ndr*, *mnt*, *mnht* (cf. *DNWSI*, pp. 659, 709, 717-719), qui ne sont pas liés, comme dans ce cas, à un acte cultuel spécifique et différencié. Au sujet des termes génériques ou spécifiques des inscriptions phéniciennes votives, cf. par. ex. Mazza, *RSF* 4 (1976), p. 131.

identique à celle de l'antérieur : “*pgr* qu'a offerte ‘Uzzinu à Dagan, son seigneur” (avec l'appellatif ajouté au récepteur divin qui, ça aussi, caractérisera ensuite beaucoup des inscriptions dédicatoires phéniciennes<sup>117</sup>). Dans cette seconde inscription, outre également l'apparition d'un personnage qui n'utilise pas son patronyme, ‘Uzzinu,<sup>118</sup> la mention finale d'une offrande animale, “boeuf de labour”<sup>119</sup> (qu'il faudrait très probablement interpréter de la même façon que pour l'inscription précédente) est également ajoutée.

Comme nous le disions, une interprétation répandue fait de ces stèles une partie du controversé “culte funéraire” ougaritique ou, plus rigoureusement, un exemple des “offrandes mortuaires”<sup>120</sup> qui devaient être courantes dans le royaume.<sup>121</sup> Mais, même si l'ensemble des renseignements et le contexte proche-oriental tendent à faire penser, en effet, à l'existence d'un culte mortuaire à Ugarit, quelques chercheurs jugent qu'une grande partie des preuves citées en faveur d'y inclure le *pgr* sont discutables, surtout les externes.<sup>122</sup> En tout cas, il n'y a aucun doute que l'objet et son inscription sont le résultat d'un rituel comportant une offrande, offrande dont fait partie la stèle, implicitement ou explicitement.

Un problème qui s'y ajoute, important pour les thèmes qui nous occupent, est celui de la fréquence de ces rituels et le motif de leur commémoration au moyen d'une stèle, qui reste obscur. Nous ne savons même pas si les deux stèles ougaritiques furent érigées l'une peu de temps après l'autre, ou pas. Comme on l'a signalé,<sup>123</sup> l'érection d'une stèle inscrite implique la recherche d'une commémoration permanente.

117. La structure de base des inscriptions s'enrichit, en effet, grâce à l'apparition de qualificatifs, d'épithètes ou de lieux d'origine de la divinité et l'ajout d'informations (charges, généalogies) du dédiant, cf. de nouveau Coacci Polsell, *RSF* 4 (1976), pp. 137-145.

118. Pour la vocalisation de l'anthroponyme, nous suivons aussi Pardee, *RSO* 12, p. 398 (qui suggère également son identification possible avec un personnage ougaritique connu de haut rang, peut-être aussi de lignage royal).

119. Mieux peut-être que “avec la charrue”, avec des parallèles bibliques, ce qui semble être l'option finale de la ligne d'interprétation de Bordreuil et Pardee, cf. Bordreuil – Pardee, *RSO* 6, p. 302; Bordreuil – Pardee, *Syria* 41-42 (1993), p. 24, 29ss.; Pardee 2000, p. 396-398 (con bibliografía) ; cf. aussi Tropper, *UG*, p. 267, 598 “einen Pflugoch[sen]”. Cf. ahora Watson, *UF* 36 (2004), pp. 533-535. Cf. aussi Del Olmo, *CR*, p. 164 (“for work”; déjà *LRC*, p. 112 “de labor (?)”); *UF* 36 (2004), p. 592. À propos de Dagan, cf. L. Feliu, *The God Dagan in Bronze Age Syria*, Leiden / Boston 2003.

120. Cf. ya Dussaud dans *l'editio princeps*; cf. parmi les historiens de la religion déjà Xella, *TRU* I, p. 297. Toute interprétation de ces stèles repose, pour une grande part, sur l'interprétation du terme *pgr*. Aussi bien en hébreu qu'en araméen et akkadien, des termes similaires ont pour sens “cadavre”, ce qui a servi de base aux interprétations “mortuaires” (cf. références par. ex. en Del Olmo – Sanmartín, *DUL*, p. 665). Certains parallèles mariotes, qui signalaient Dagan comme étant *bēl pagrē* (interprété comme “seigneur des offrandes mortuaires”), servaient à consolider ces interprétations, en assumant le caractère de Dagan en tant que divinité ayant des caractéristiques ctoniques, cf. références par. ex. dans Pardee, *RSO* 12, pp. 391-392, n. 26-28 (cf. références mariotes également pour l'érection de stèles dans p. 389, n. 14-16). Au sujet de la relation avec les rituels funéraires royaux, confrontez maintenant Pardee, *RSO* 12, pp. 392ss. avec Del Olmo, *UF* 36 (2004), p. 592.

121. Comme soutien supplémentaire, d'autres textes ougaritiques mentionnent des stèles liées explicitement, au moins, à l'existence d'un “culte des ancêtres”. Dans le passage célèbre de la légende de Dan'ilu appelé parfois “du fils idéal”, on cite l'érection (*nšb*) d'une stèle ancestrale (*skn ilib*, KTU 1.17:I: 26-27 et par.) comme étant l'un des plus importants devoirs filiaux.

122. Les offrandes mariotes ne sont pas nécessairement mortuaires ou funéraires (dans un sens large), et Dagan lui-même ne présente pas de preuves claires de revêtir un caractère ctonique marquée, cf. par. ex. Van der Toorn, *Family Religion in Babylonia, Syria and Israel. Continuity and Change in the Forms of Religious Life*, Leiden – New York – Köln 1996, pp. 162-163, avec références. Pour les auteurs les plus sceptiques, pour la caractérisation du *pgr*, il faut surtout se fonder sur les données ougaritiques elles-mêmes et celles-ci sont rares et obscures: quoique *pgr* dénote de toute évidence un type d'acte culturel ou sacrificiel d'offrande (et l'offrande en soi), le contexte textuel et archéologique n'en dit pas davantage; l'interprétation lexicale et étymologique du terme n'est pas tout à fait claire; et les stèles inscrites qui présentent le terme n'ont aucune raison d'être identifiées avec les “stèles ancestrales” des textes littéraires.

123. Pardee, *RSO* 12, p. 393-394 (cf. n. 40, où, dans la ligne de son argumentation, se tourne vers Mari, pour conclure que “si le rite était célébré aussi souvent à Ugarit qu'à Mari, et si une stèle avait été érigée pour commémorer chaque réalisation, on en aurait trouvé, au lieu de deux, des centaines d'exemplaires”). Pardee semble être enclin à penser soit au caractère exceptionnel

Joint à la rareté des témoignages, un tel fait implique que soit le rite n'était pas du tout fréquent, soit qu'il n'entraînait pratiquement jamais l'érection d'une stèle. Nous ne pouvons pas parler, à Ougarit, du lien consolidé d'une coutume épigraphique à la pratique rituelle, quoique les documents ougaritiques puissent être considérés comme le point de départ de cette ligne d'élargissement des horizons documentaires, qui sera constaté tout le long du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. Il faut considérer également la circonscription signalée du rituel au cadre de la cour (clairement dans l'un des cas et probablement aussi dans le second) et, par conséquent, la liaison plus ou moins directe de cette pratique épigraphique ougaritique aux spécialistes habituels dans le domaine de l'écriture. L'apparition postérieure d'un plus grand nombre d'épigraphes commémoratifs d'actions rituelles pourra être un témoignage de l'extension de la coutume épigraphique dans des cercles moins restreints (et peut-être aussi, mais pas nécessairement, elle sera le témoignage d'une augmentation du nombre de connaisseurs de l'écriture elle-même).

En tout cas, la pratique qui mit en parallèle l'érection de la stèle et l'incorporation sur celle-ci d'un épigraphe est, une fois encore, un exemple de continuité et de changement à un niveau différent. Il s'agit d'une habitude (celle d'ériger des stèles, celle de les dédier comme offrande ou commémoration d'offrande, celle de les incorporer un texte), qui va se poursuivre sans interruption avec un essor postérieur important. Les témoignages ougaritiques montrent, également de façon formelle, cette continuité. À leur tour, les stèles d'Ougarit sont un exemple d'un fait culturel concret, dans sa forme spécifique, celle qui est propre à son époque et à son lieu, correspondant à l'Ougarit de la fin de l'Âge du Bronze. En cohérence avec cela, ils révèlent une utilisation très restreinte et spécialisée de l'alphabet et un développement minime de l'habitude épigraphique qui y est associée.

*-Les épigraphes ougaritiques sur stèle et l'épigraphie alphabétique postérieure*

En définitive, les épigraphes ougaritiques montrent une connexion notable avec l'épigraphie alphabétique postérieure, surtout avec celle qui s'est produite dans les contextes de plus grande continuité culturelle. Cette connexion, et par conséquent continuité, apparaît surtout dans l'association même de "acte cultuel-support-épigraphe". Également sur le plan de la formulation de l'épigraphe lui-même. En revanche, aussi bien les traits linguistiques que l'acte cultuel sous-jacent lui-même différencient les épigraphes. Ces traits différentiels correspondent à la situation différente dans l'espace et le temps de chaque document (ou groupe documentaire), et ils montrent une évolution qui, néanmoins, se déroule dans un cadre de continuité de genre et de forme. Cette continuité, qui se superpose à d'importantes variations de fond, signale des signes de perdurance sans ruptures qui, très probablement, doivent être compris dans des contextes sociaux réduits. Dans le cas concret de l'épigraphe et de ses formes, les connexions évidentes entre les textes ougaritiques et l'épigraphie postérieure doivent probablement être comprises comme une partie de la continuité des cercles scribes et de leurs formes d'apprentissage. De la même manière que la propre morphologie des signes linéaires ou la mnémotechnie de l'ordre alphabétique montre comment les formes de base de l'apprentissage de l'alphabet, nées au cours du deuxième millénaire, perdurèrent lors du millénaire postérieur, la propre existence et la configuration formelle de certains épigraphes montrent comment certains des nouveaux modèles (dans ce cas, épigraphiques) que les scribes de l'Âge du Bronze commencèrent à développer, furent continués et répandus par les scribes de l'Âge du Fer, et même en dépit des changements importants et des nouvelles situations historiques qui leur servaient de cadre.

de ces deux sacrifices concrètement (au sein de la pratique régulière de l'offrande *pgr*), soit au caractère exceptionnel de la pratique elle-même, "tombée en désuétude".



*Les absences*

Il faut même ajouter, ne serait-ce que brièvement, quelques réflexions, en profitant du fait que l'étude des seules inscriptions ougaritiques monumentales conservées, les stèles, mettent en évidence l'absence, à Ougarit, d'autres types d'épigraphie monumentale, qui étaient, en revanche, fortement répandus lors de l'époque postérieure. Il convient de rappeler, par exemple, que les mêmes stèles sont un type de support destiné à connaître un grand succès dans le développement de l'épigraphie alphabétique linéaire. Dans la même ligne de ce que nous disions, ce développement du support n'implique cependant pas une même et unique fonction. Par exemple, une partie des stèles alphabétiques postérieures sont funéraires (très tôt, elles apparaissent inscrites dans la région phénicienne, comme on en a le témoignage dans les villes phéniciennes du Liban<sup>124</sup>) reflet de l'incorporation dans le rituel funéraire, d'une part, de l'érection d'une stèle et, de l'autre, de l'ajout d'un texte à une telle stèle. Toutefois, à Ougarit, non seulement les stèles inscrites n'appartiennent pas à ce type d'inscriptions funéraires strictu sensu, sinon qu'il n'y a pas d'épigraphie funéraire proprement dite à Ougarit.

Toujours sur le plan monumental –où théoriquement il existe de grandes possibilités de conservation de témoignages–, il manque également des exemples d'autres types d'inscriptions bien connus plus tard (et ayant des précédents dans d'autres écritures dans tout le Proche-Orient): il n'y a pas non plus, par exemple, de véritable développement de l'épigraphie monumentale "commémorative". Sans entrer ici dans les problèmes de définition de genres (les deux inscriptions votives ougaritiques sur stèle peuvent, elles aussi, être considérées comme étant commémoratives, et une bonne partie des grandes inscriptions commémoratives ultérieures peuvent également être considérées comme étant votives ou dédicatoires), ce qui est certain, c'est qu'à Ougarit, il n'y a pas à l'évidence une utilisation monumentale de l'écriture alphabétique, ne serait-ce que vaguement, proche de celle dont on aura le témoignage dans l'épigraphie linéaire. Un exemple significatif: si la monarchie, le roi à la première personne, va être la principale source épigraphique (et pratiquement la seule monumentale) des témoignages alphabétiques en linéaire phénicien, depuis ses premières apparitions et durant une bonne partie de l'histoire levantine, aucun roi d'Ougarit n'a fourni, par contre, un seul épigraphe monumental.<sup>125</sup> Bien qu'il existe, à Ougarit, des stèles dont les représentations soient clairement intégrées dans le langage iconographique de l'époque (et que certaines d'entre elles introduisent l'écriture hiéroglyphique<sup>126</sup>), l'intégration de l'écriture dans l'expression monumentale d'un message est minime et le rôle de l'alphabet insignifiant.

Des développements épigraphiques alphabétiques de ce type auraient pu se justifier par des vieilles habitudes présentes dans tout l'Orient ou par les influences de traditions proches (il suffit de penser au cas égyptien). Mais il n'y en a pas. Les limitations connues de décodage réel des messages monumentaux (en raison du nombre réduit de lecteurs potentiels) ne durent pas être beaucoup plus grandes pour l'Ougarit de la fin du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. que pour les divers royaumes et villes du Levant (phéniciens, araméens, palestiniens), qui fournirent plus tard des exemples (comme ils ne le furent pas pour l'utilisation monumentale d'autres écritures bien auparavant). Le manque d'inscriptions monumentales alphabétiques à Ougarit ne semble pas s'expliquer au moyen de ces limitations (dont l'importance apparente, comme on le sait, naît de notre conception moderne de la valeur communicative d'un texte public et de ses

124. Cf. maintenant H. Sader, *Iron Age Funerary Stelae From Lebanon* (= CAM 11), Barcelona 2005 (cf. par. ex. stèle n. 16, p. 42ss., s. X av. J.-C.).

125. Au sujet du protagonisme épigraphique croissant de la monarchie et, en général, au sujet du reflet dans la documentation des changements socio-politiques et idéologiques, cf. encore Amadasi, *Scienze dell'antichità* 3-4 (1989-90) pp. 842-843.

126. Cf. la stèle dite de Mamy, la n° 1 de Yon, *RSO* 6, pp. 273 et ss.

mécanismes d'émission et de réception, conception impropre à la plupart des sociétés anciennes, y compris les proche-orientales). Il se peut que souligner l'absence ne soit pas la voie correcte et qu'il convienne, en revanche, de souligner l'utilisation progressive, à Ougarit encore naissante, de l'écriture et de la langue locales pour de nouveaux desseins, également de façon monumentale. Les différents types d'inscriptions alphabétiques doivent être compris comme des développements et des extensions progressives, sous différentes traditions et influences, qui pourront donner lieu à des genres épigraphiques proprement dits (avec formules et conventions propres, héritées ou empruntées). Mais, à la différence de l'épigraphie « non-monumentale », les développements ne semblent pas une conséquence nécessaire de l'existence et du maniement pratique de l'instrument alphabétique. La conséquence en est que l'apparition de témoignages monumentaux est reliée de façon complexe à l'extension réelle de l'utilisation de l'alphabet. Les différents témoignages épigraphiques alphabétiques monumentaux peuvent apparaître de façon inégale, liés à des contextes déterminés (socio-économiques, politiques), qui justifieront le développement de ces coutumes épigraphiques de façon intense dans certaines zones et de façon très réduite dans d'autres. Les découvertes faites à Ougarit semblent indiquer, en tout cas, du moins pour l'instant, que lors de la période finale du royaume, simultanément à une utilisation régulière et quotidienne intense de l'alphabet dans des cercles réduits, il n'y avait pas (ils n'avaient pas encore commencé) les développements monumentaux caractéristiques plus tard de l'épigraphie alphabétique.

### *Conclusions*

Il convient, pour terminer, de récapituler quelques-unes des informations présentées dans la seconde partie de cette étude (des interprétations ultérieures demeurant pour des travaux postérieurs) :

Il est évident que l'immense majorité de la documentation écrite conservée à Ougarit est issue de la pratique écrite la plus courante, réalisée sur le support habituel (la tablette). Les documents qui sont le fruit de l'utilisation de l'écriture cunéiforme alphabétique sur des supports marginaux (autrement dit, en dehors de la tablette en argile) sont, par rapport aux précédents, très rares et ont peu de contenu textuel. Le petit ensemble documentaire est, en outre, varié (en réduisant, par conséquent, le nombre de témoignages d'une même pratique), mais pas excessivement (ne témoignant donc pas d'une grande variété de pratiques diverses) : il y a peu d'« épigraphes » proprement dits et témoignent de peu de types d'épigraphie. Le manque de témoignages du type que nous pourrions appeler « monumental » attire l'attention, de même que la présence quasiment nulle, à l'autre extrémité, d'une épigraphie « mineure » (par ex., de graffiti ou de marques).

L'écriture habituelle du cunéiforme alphabétique sur tablette correspond à celle exécutée par des spécialistes lettrés, des professionnels de l'administration ou de hauts fonctionnaires de cercles réduits. La pratique écrite occasionnelle sur des supports marginaux ne semble élargir excessivement ces cercles d'usage. Même si, dans certains cas, la gravure du texte sur un support dur semble exiger un type de travail manuel différent du travail courant des scribes (ce qui expliquerait quelques raretés dans certaines des inscriptions conservées), différents indices signalent l'intervention de spécialistes lettrés dans la plupart des cas analysables. Les pièces inscrites renvoient clairement, en certaines occasions, au contexte courtisan et administratif ou peuvent être mises aisément en contact intime avec lui, tandis qu'il est difficile d'interpréter certains des témoignages conservés comme preuve de l'utilisation de l'alphabet par des individus extérieurs ou éloignés des milieux des spécialistes lettrés liés au palais.<sup>127</sup> Même dans leur

127. Toutes ces considérations exigent toutefois de considérer préalablement la complexité de cette « sphère lettrée » à Ougarit. Il faut rappeler qu'une partie de la documentation trouvée dans la ville provient d'archives situées en dehors du palais (archives appelés fréquemment « privés »), où il sont mélangés des documents qui concernent à des affaires du royaume avec des

contenu, certains témoignages font apparaître des traits et des conventions propres aux fonctionnaires scribes. L'ensemble paraît confirmer que les possibilités d'extension implicites à la facilité d'apprentissage et de maniement de la nouvelle écriture ne se développèrent pas et, également, que l'alphabet ougaritique fut un instrument se trouvant strictement entre les mains des classes lettrées liées aux cercles de pouvoir de la fin du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Ce sont précisément ces exemples qui pourraient démontrer une utilisation de l'alphabet cunéiforme dans des milieux artisanaux, commerciaux ou domestiques hypothétiquement sans liens avec l'administration (une chose qui est, en tout cas, difficile à démontrer), qui sont les moins nombreux et les plus douteux. Même l'emploi de signes cunéiformes alphabétiques comme marques (aussi bien de propriété et de commercialisation que de fabrication, qui, dans le cas des productions céramiques, pourrait être favorisé par le caractère approprié de l'argile fraîche pour recevoir les signes) est, dans le meilleur des cas, extrêmement réduit (contrastant fortement avec la connaissance, à Ougarit, d'abondantes marques linéaires sur des céramiques –surtout importées).

Les témoignages ougaritiques montrent, en certaines occasions, la grande normalité et l'acceptation de l'utilisation de l'alphabet cunéiforme dans la ville d'Ougarit (résultat probable de la consolidation de l'alphabet comme instrument administratif habituel), et son prestige croissant (joint à une valeur symbolique parfois appréciable déjà), ainsi que, peut-être, son utilisation obligatoire à des fins locales, qui exigeaient la langue locale. Dans un certain sens, on peut y apprécier la base du succès ultérieur de l'alphabet linéaire dans la région, dans un contexte où les usages locaux durent centrer la préoccupation des spécialistes lettrés.

Les épigraphes en alphabet ougaritique hors tablette transfèrent les signes sur d'autres supports sans avoir recours à des conventions externes de représentation du cunéiforme. Dans ce sens, aussi bien les traditions épigraphiques externes que la nature cunéiforme de l'alphabet ougaritique ne semblent pas revêtir une grande importance. Les signes du cunéiforme ougaritique incisés ou peints ne montrent pas non plus d'abstractions ou de schématismes révélateurs de la conscience d'une nature linéaire sous-jacente au système : si l'alphabet cunéiforme s'inspira de graphies linéaires et eut recours, pour les transformer « en clous », à certaines équivalences graphiques, sa « linéarisation » postérieure ne le reflète ni ne put parcourir déjà le chemin inverse. Les signes sont représentés en imitant l'apparence finale sur le matériau habituel (l'argile). Le schématisme géométrique général et certaines conventions qui lui étaient propres (telles que la séparation des clous) semblent destinés à en faciliter la lisibilité. Seulement de façon secondaire, ils pourraient montrer peut-être que, quoique très réduit, l'emploi du cunéiforme moyennant des traits gravés ou peints ait connu une certaine utilisation.

Presque tous les développements proprement épigraphiques de l'utilisation du cunéiforme alphabétique, dont on peut suivre la piste à Ougarit, ont des précédents dans d'autres écritures du monde proche-oriental ou égyptien (et l'influence et l'inspiration égyptiennes semblent apparaître derrière plusieurs des types de documentation étudiés). Néanmoins, en dépit de la connaissance sûre et probable de beaucoup de ces habitudes épigraphiques à Ougarit (quoique sans utilisations locales directes !), seules quelques-unes d'entre elles se manifestent avec l'alphabet cunéiforme. L'épigraphie –toujours proprement dite- alphabétique semble se développer sous l'effet d'impulsions indépendantes et dans des situations particulières. D'un autre côté, les exemples d'épigraphie cunéiforme à Ougarit n'ont pas toujours de parallèles dans les rares témoignages d'épigraphie alphabétique linéaire du Levant théoriquement contemporains. Il est difficile de dire s'il s'agit d'un véritable fait différentiel, fruit peut-être du contexte ougaritique particulier (comme il semble que ce soit le cas pour certains des documents, surtout les plus

documents qui concernent à des affaires « particuliers ». La compréhension de l'activité « scolaire » des scribes ougaritiques, également décentralisée, est aussi importante à cet effet.

particuliers). En tout cas, la continuité postérieure, en linéaire, de presque tous les « genres » dont on a le témoignage naissant à Ougarit, amène à penser plutôt à des pertes documentaires.

Les traits de continuité (même s'ils ne cachent pas de changements significatifs) concernent les matériaux et les supports, mais aussi le contenu textuel. Ils permettent de comprendre les documents ougaritiques en alphabet cunéiforme hors tablette comme le résultat de développements primitifs, naissants (qui –étant donné la disparition d'Ougarit et de l'alphabet cunéiforme- ne durent pas se manifester seulement dans cette région et avec ce système graphique), de pratiques épigraphiques qui, ensuite, s'établirent et se répandirent.

Du point de vue de leur contenu, beaucoup des épigraphes hors tablette sont, à Ougarit, brefs et immédiats, de structure simple et de réponse directe à leur fin. Beaucoup montrent cependant une formulation de base et certains même, jusqu'à un certain point, une formulation complexe. Aucune de ces formules n'est étrangère à celles connues plus tard : beaucoup des inscriptions ougaritiques peuvent être considérées, également en raison de leur structure et leurs formules, comme un précédent de développements linéaires ultérieurs. Ces traits de continuité formelle impliquent la non rupture d'une partie des traditions sribales entre le deuxième millénaire av. J.-C. et le premier. Face à cette continuité, la réalité documentaire montrera également des caractéristiques différentielles (comme c'est évident, en ce qui concerne l'aspect graphique, et appréciable dans le domaine linguistique), propres à chaque situation et à chaque instant. Dans ce sens, à Ougarit, les usages culturels de l'écriture apparaissent parfaitement intégrés dans le contexte idéologique et socio-économique du Bronze Final (où seulement de façon occasionnelle les épigraphes eux-mêmes pourraient montrer l'existence de changements, mais pas de ruptures). C'est de cette manière, peut-être, que nous devons interpréter l'absence à Ougarit de certains types d'épigraphie, surtout monumentale, des types qui seront caractéristiques plus tard, mais également conditionnés par leur contexte et, par conséquent, pas toujours présents (ce qui exige la compréhension indépendante du développement de chaque habitude épigraphique et rend complexe et variable le rapport entre l'épigraphie –la documentation conservée– et la pratique écrite).

## Contents arranged by area distribution

### Archaeology

- Juan-Luis Montero Fenollós – Jordi Vidal, *El arte de la guerra en el período paleobabilónico. Propuesta para una tipología textual y arqueológica de las lanzas del ejército de Mari*..... 315-323
- Carmen Valdés Pereiro, *The ‘Gazelle Jar’ from Tell Qara Qûzâq (Syria): an essay of interpretation*..... 399-414

### Assyriology

- Miguel Civil, *The Song of the Millstone*..... 121-138
- Franco D'Agostino, *Il gran rifiuto di Gilgamesh (sesso, umorismo e pubblico nella Mesopotamia antica)*..... 157-163
- Jean-Marie Durand – Dominique Charpin, *La lettre de Labarna au roi de Tigonânnum, un réexamen* ..... 219-227
- Lluís Feliu, *Concerning the Etymology of Enlil: the An=Anum Approach*..... 229-246
- Hans Hirsch, *Vom Sinn von Wörtern und Formen* ..... 251-257
- Fumi Karahashi, *Sumero-Akkadian Language Contact: A Case of Co-ordinating Conjunctions in OB Royal Inscriptions*..... 259-267
- Jaume Llop, *Eine Bearbeitung der mittlassyrischen Urkunde Aula Orientalis Supplementa 1, Nr. 106*..... 275-281
- Baruch Margalit, *Epic poetry in the service of royal absolutism: the case of Gilgamesh*..... 283-288
- Ignacio Márquez Rowe – Manuel Molina, *Cuneiform forgeries in the Museu Bíblic of Montserrat (Barcelona)* ..... 289-301
- Adelina Millet Albà, *Le bābtum à Mari*..... 303-313
- Juan Oliva, *Collations of Middle Babylonian Alalakh Tablets in the British Museum*..... 325-332
- Walter Sommerfeld, *Varianten in der Keilschrift-Orthographie und die historische Phonologie des Akkadischen*..... 359-376
- Marcos Such-Gutiérrez, *Einige Bemerkungen zur Biersorte kaš-dida nach Ur III-zeitlichen Quellen*..... 377-389
- Juan-Pablo Vita, *Anmerkungen zu einigen Amarnabriefen aus Kanaan*..... 437-444
- Cornelia Wunsch, *Metronymika in Babylonien. Frauen als Ahnherrin der Familie* ..... 459-469

### **Egyptology**

- Josep Cervelló Autuori, *Imephor-Impy, gran sacerdote de Ptah. Una nota prosopogràfica* ..... 109-119  
 Josep Padró, *La Biblia como fuente de la historia de Egipto durante el segundo milenio* ..... 333-336

### **Elamite Studies**

- Agustí Alemany, *Onomastica Elamo-Scythica* ..... 29-34

### **Etruscan Studies**

- Ignacio-J. Adiego, *Observaciones sobre el plural en etrusco*..... 1-13

### **Hebrew and Aramaic Studies**

- Meritxell Blasco Orellana, *Fragmento de un manuscrito hebreo de farmacología y medicina medieval*..... 45-53  
 Francisco del Río Sánchez, *Diglosia en Arameo Antiguo*..... 173-181  
 Luis Díez Merino, *Interpretación targúmica del Salmo 50* ..... 195-205  
 Josep Ribera-Florit, *The Babylonian Tradition of Targum Ezequiel* ..... 337-342

### **Indo-European Studies**

- Ana Agud, *Traducir los himnos místicos de Abhinavagupta*..... 15-27  
 Alberto Cantera - Miguel Ángel Andrés Toledo, *Los acertijos indoiranios: cuestiones de vida o muerte (II). El Mādayān ī Yōšt ī Friyān*..... 69-108  
 Francisco J. Rubio Orecilla, *El Akṣasūktam o himno del jugador (RV 10.34). Apuntes sobre el juego de dados en la India védica. Trabajos preliminares para la traducción del Ṛgveda, 4* ..... 343-358

### **Jewish and Arabic Studies**

- Tessa Calders i Artís, *Catalans jueus medievals: l'aportació de la cultura hebrea* ..... 55-68  
 Mercè Viladrich, *Ali Bey l'Abbasside et l'énigme des sceaux en caractères arabes et hiéroglyphiques du comte de Marcellus*..... 415-436

### **Phoenician Studies**

- Paolo Xella, *Il "Dio Santo" di Sarepta*..... 481-489

### **Semitic Studies**

- Federico Corriente, *Lexicostatistics and the Central Semitic Theory* ..... 139-144  
 Leonid Kogan, *Ethiopian Cognates to the Akkadian and Ugaritic Lexicon* ..... 269-274

### **Ugaritic Studies**

- Juan A. Belmonte-Marín, *El «lenguaje del suelo» en el parcelario rústico de Ugarit según sus textos cuneiformes*..... 35-44

†Jesús-Luis Cunchillos, <i>Los análisis morfológicos del Ugaritic Data Bank. El contexto hermeneumático</i> .....	145-155
Gregorio del Olmo Lete, <i>Las listas de los reyes de Ugarit</i> .....	165-171
Manfried Dietrich / Oswald Loretz, <i>Ugar. arbdd / altaram. ʾrmwdt „Erhaltung (der Ordnung), Stabilität“. Erwägungen zu einem Begriff für Stabilisierung der Ordnung im Nordwestsemitischen der Späten Bronzezeit und Eisenzeit</i> .....	183-193
Meindert Dijkstra, <i>Some prosopographical remarks on the nqdm in KTU 4.412+</i> .....	207-218
Michael Heltzer, <i>On the circulation of money (silver) in Ugarit</i> .....	247-249
Josef Tropper, <i>Zur Semantik des ugaritischen Verbs ḥbt</i> .....	391-398
Wilfred G. E. Watson, <i>Names for Animals in the Ugaritic Texts</i> .....	445-458
Nicolas Wyatt, <i>‘May Horon Smash Your Head!’: a Curse Formula from Ugarit</i> .....	471-479
José Ángel Zamora López, <i>Les utilisations de l’alphabet lors du II<sup>e</sup> millénaire av. J.C. et le développement de l’épigraphie alphabétique : une approche à travers la documentation ougaritique en dehors des tablettes (II)</i> .....	491-528